



**UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION
DE LA NATURE**

RAPPORT ANNUEL 2016



Union internationale
pour la conservation
de la nature



Table des matières

2	Message du Président et de la Directrice générale
4	Présentation générale de l'UICN
6	Orientations stratégiques de la Directrice générale pour 2017
10	Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016
14	Programme de l'UICN 2017-2020
16	Engagements dans la politique mondiale
18	Une Union fondée sur les partenariats
19	Résultats de l'UICN 2016
20	Entreprises
22	Changement climatique
24	Réduction des risques de catastrophes
26	Économie
28	Droit de l'environnement
30	Forêts
32	Genre
34	Milieux marin et polaire
36	Aires protégées
38	Science et connaissances
40	Politique sociale
42	Espèces
44	Eau
46	Patrimoine mondial

Message du **Président** et de la **Directrice générale**

Il ne fait aucun doute que 2016 a été une année historique pour l'Union. Une année où la communauté de la conservation s'est réunie à Hawaï'i pour définir l'ordre du jour mondial de la conservation pour les quatre prochaines années. Une année où le nombre de Membres a atteint de nouveaux sommets. À de nombreux égards, l'Union n'a jamais été aussi forte.



En 2016, nous avons organisé un événement incroyable : le Congrès mondial de la nature. Incroyable par le nombre inégalé de participants, la diversité et l'enthousiasme des délégués, la richesse des échanges. Incroyable par l'ampleur des nouvelles initiatives lancées, qui ont offert des solutions réelles pour lutter contre les problèmes les plus importants de l'heure. Incroyable car l'utilisation du vote électronique a permis à l'Assemblée des Membres de se concentrer sur l'essentiel. Incroyable enfin, car la couverture médias sans précédent a permis de relayer abondamment notre message.

Les résultats du Congrès de l'UICN sont visibles dans de nombreux domaines. Nous sommes particulièrement fiers de notre décision de créer une nouvelle catégorie de Membres pour les peuples autochtones.

À Hawaï'i, nous avons encouragé le passage à une culture de la conservation, en soulignant le rôle de la spiritualité et de la religion et le besoin d'autonomiser la jeunesse. Nous avons également reconnu que le futur de la durabilité dépend de notre capacité à répondre à de nombreux défis, comme les systèmes alimentaires, la santé des océans, le trafic d'espèces sauvages, l'engagement des entreprises et le changement climatique. Ceux-ci s'avèreront essentiels pour naviguer sur la planète Terre.

Nous devons beaucoup aux États-Unis : pour le dévouement sans relâche du Comité hôte, qui a veillé à faire régner l'esprit

Aloha ; pour ses importants relais diplomatiques, notamment l'ambassadeur Hamamoto à Genève ; et nous devons enfin beaucoup au Président Obama, qui a le premier approuvé l'idée d'accueillir le Congrès de l'UICN à Hawaï'i, et a annoncé au début du Congrès – à un moment qui ne pouvait pas mieux tomber – l'extension du Monument national marin de Papahānaumokuākea.

Le Congrès de l'UICN en septembre a marqué le début d'un cycle impressionnant de réunions politiques internationales dans la deuxième moitié de 2016. L'Union, notamment par le biais de ses Membres et Commissions, a joué comme d'habitude un rôle essentiel dans toutes ces négociations.

Le Congrès de Hawaï'i a également vu le renouvellement naturel de notre Conseil. Nous exprimons nos plus sincères remerciements à nos Conseillers sortants pour leur contribution remarquable pour l'Union au cours de ces quatre dernières années. Nous sommes impatients de travailler avec les Conseillers entrants pour réaliser le nouveau Programme 2017-2020.

Zhang Xinsheng

Inger Andersen



Le Président Zhang Xinsheng et la Directrice générale Inger Andersen débattent lors d'une séance de l'Assemblée des Membres lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016 à Hawaï, États-Unis.

**LE FUTUR DE LA DURABILITÉ DÉPEND
DE NOTRE CAPACITÉ À ABORDER DE
NOMBREUX DÉFIS, COMME LES SYSTÈMES
ALIMENTAIRES, LA SANTÉ DES OCÉANS,
LE TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES,
L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES
ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Présentation générale de l'UICN

L'UICN est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile.

Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie.

Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde.

Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de plus de 1300 organisations Membres et les compétences de plus de 16 000 experts.

Elle fait aujourd'hui autorité au niveau international sur l'état de la nature et des ressources naturelles dans le monde et sur les mesures pour les préserver. Nos experts se divisent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication.

C'est grâce à sa capacité de rassembler les diverses parties prenantes, d'apporter les dernières connaissances scientifiques et des recommandations objectives, et à son expertise sur le terrain, que l'UICN mène à bien sa mission d'informer et de valoriser les efforts de conservation dans le monde. Nous offrons un lieu de débat neutre où gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives et autres peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions pour lutter contre les défis environnementaux.

En facilitant ces solutions, l'UICN offre aux gouvernements et institutions de tous niveaux l'élan nécessaire pour atteindre les objectifs universels sur la biodiversité, les changements climatiques et le développement durable, des concepts que l'UICN a d'ailleurs fortement contribué à définir.

Notre base de connaissances et la diversité de nos Membres font de l'UICN un incubateur et un référentiel fiable pour les bonnes pratiques, les outils de la conservation, et les directives et normes internationales. L'UICN, seule organisation environnementale ayant le statut officiel d'Observateur des Nations Unies, veille à ce que la conservation de la nature soit entendue au plus haut niveau de la gouvernance internationale.

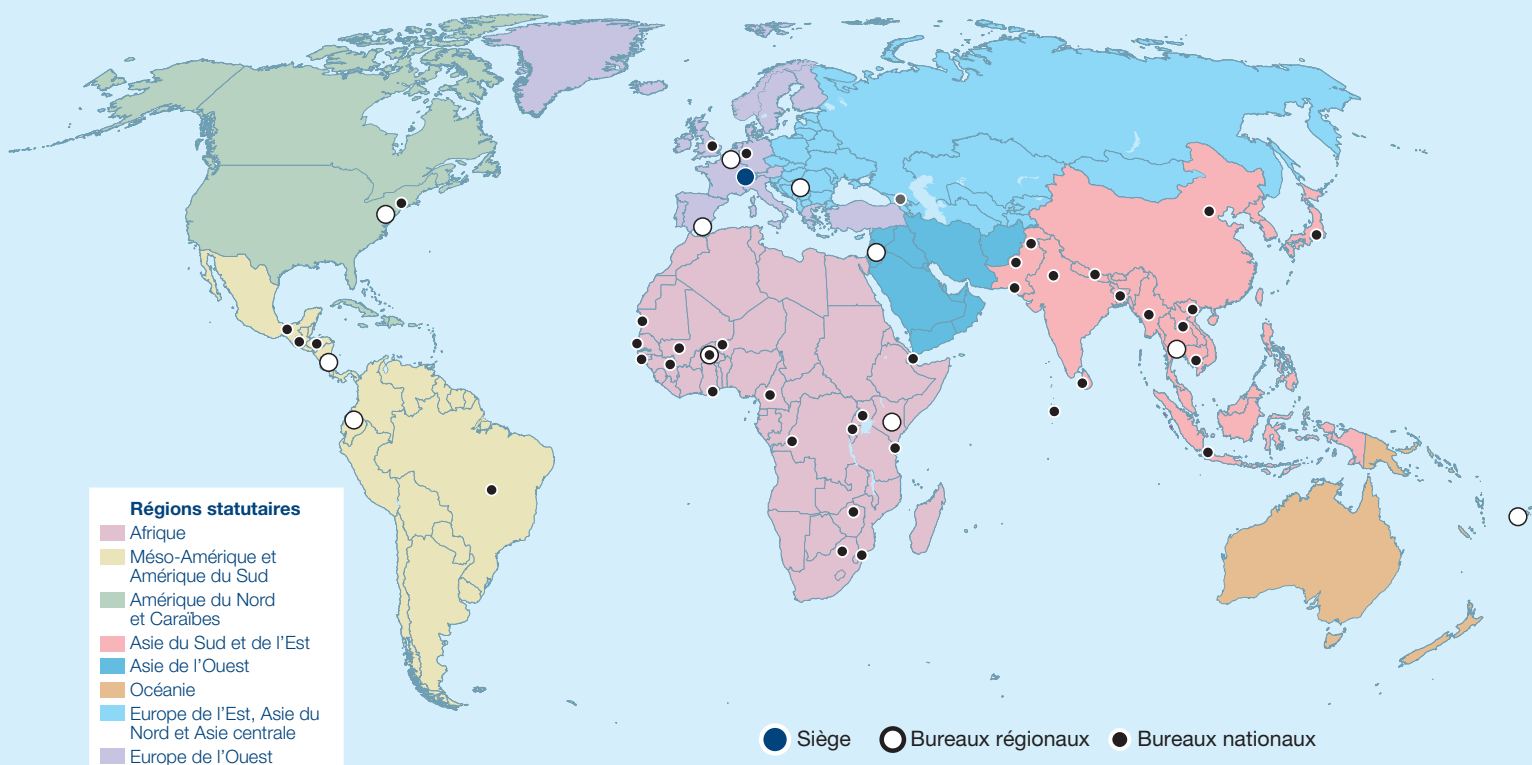
L'expertise de l'UICN et son important réseau offrent des fondations solides à un vaste portefeuille de projets diversifiés et liés à la conservation dans le monde. Associant les connaissances scientifiques les plus pointues et le savoir traditionnel des communautés locales, ces projets visent à mettre un terme à la disparition des habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations. Ils produisent également une quantité importante de données et d'informations qui nourrissent la capacité analytique de l'UICN.

En étant affiliées à l'UICN, les organisations Membres font partie d'un processus démocratique. Elles votent des résolutions, orientant ainsi le programme mondial de la conservation. Elles se réunissent tous les quatre ans, lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN, pour fixer les priorités et établir le programme de travail de l'Union. Les Congrès de l'UICN ont permis l'élaboration d'accords internationaux essentiels dans le domaine de l'environnement, notamment la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur le patrimoine mondial, et la Convention de Ramsar sur les zones humides. Nous continuons à aider ces conventions à se renforcer et à évoluer, afin qu'elles puissent répondre aux problématiques émergentes.

Nos organisations Membres sont représentées par le Conseil de l'UICN – notre organe directeur. Le Secrétariat de l'UICN, dont le siège est à Gland, compte environ 950 employés répartis dans plus de 50 pays.

Membres

L'UICN tire profit du savoir, des ressources et de la portée de plus de 1300 organisations Membres, originaires de 163 pays. Celles-ci incluent des États, des organismes gouvernementaux, des organisations non-gouvernementales et des organisations de peuples autochtones. En 2016, 98 nouveaux Membres ont été admis au sein de l'Union – en majorité des ONG. Le Rwanda est nouveau venu parmi les



États Membres. Le nombre d'organismes gouvernementaux Membres de l'Union est resté stable.

Les Membres de l'UICN au sein d'un pays ou d'une région peuvent choisir de se regrouper en Comités nationaux et régionaux pour faciliter la coopération entre Membres et avec les autres parties de l'Union. Il existe actuellement 62 Comités nationaux et 7 Comités régionaux officiellement reconnus.

Comités des Membres de l'UICN 2016

Région statutaire	National	Régional
Afrique	16	2
Méso-Amérique et Amérique du Sud	14	2
Amérique du Nord et Caraïbes	2	1
Asie du Sud et de l'Est	9	1
Asie de l'Ouest	5	1
Océanie	2	
Europe de l'Est, Asie du Nord et Asie centrale	3	
Europe de l'Ouest	11	
Total	62	7

Commissions

Les Commissions de l'UICN rassemblent 16 000 experts provenant de diverses disciplines. Les Commissions évaluent l'état des ressources naturelles du monde et offrent à l'Union un savoir-faire de pointe et des conseils stratégiques sur les questions liées à la conservation.



Orientations stratégiques de la Directrice générale pour 2017

À de nombreux égards, 2016 a été une année remarquable, offrant une base solide pour la réussite de 2017. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de nos réalisations. Toutes les raisons d'être optimistes. Toutes les raisons d'être confiants dans notre capacité à veiller à ce que les impératifs de la conservation l'emportent et soient systématiquement pris en compte dans les secteurs qui dépassent notre communauté traditionnelle.

Notre communauté a participé et a obtenu de nombreuses victoires en 2016. L'Accord de Paris sur le climat est entré en vigueur en un temps record. L'extension du Monument national marin de Papahānaumokuākea aux États-Unis, et la création de l'aire protégée de la mer de Ross en Antarctique sont des étapes cruciales dans la préservation des écosystèmes marins vitaux. Cinq ans après son lancement, le Défi de Bonn est tout près de la réalisation de son objectif – la restauration de 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020. Nous pouvons nous réjouir de ces réussites.

Quel meilleur exemple pour illustrer ce dynamisme que le Congrès de l'UICN à Hawaï'i, où nous avons eu un record d'affluence en nombre de délégués et de pays participants ? C'était un Congrès qui encourageait la jeunesse et célébrait l'égalité hommes-femmes. C'était un Congrès ouvert sur le monde, engagé aussi bien avec les groupes confessionnels qu'avec les entreprises. L'ambitieux Programme 2017-2020, adopté par les Membres, tire parti des forces de l'UICN –



Le Conseil de l'UICN 2012-2016 au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016.

les connaissances des experts de ses Commissions – et réussit à transformer les derniers accords internationaux en actions concrètes. À Hawaï, une nouvelle catégorie de Membres a également été créée, ce qui devrait donner un coup d'accélérateur aux droits des peuples autochtones dans le monde entier.

Pourtant, parallèlement, le monde n'a jamais été aussi menacé. À de nombreux égards, nous nous dirigeons vers des territoires inexplorés en 2017. De nombreuses incertitudes pèsent sur des aspects cruciaux de la sécurité, du multilatéralisme et de l'organisation régionale. Comment ces incertitudes se lèveront-elles ? L'impact sera probablement profond sur des perspectives environnementales déjà fragiles.

C'est donc pleinement consciente de nos réalisations mais aussi des défis qui nous attendent que je revisite, pour 2017, les orientations stratégiques que j'avais présentées il y a un an.

Fournir des solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique

S'appuyant sur nos importants investissements dans la COP21 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'UICN a continué à défendre les solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique. La reconnaissance évidente des solutions fondées sur la nature dans le cadre du processus Action climatique mondiale lors de la COP22 de la CCNUCC, et l'introduction des systèmes naturels dans le Partenariat de Marrakech pour l'action climatique mondiale ont été des avancées de taille. Tout porte à croire que cela sera encore une composante essentielle de l'ordre du jour climatique à l'avenir.

Le Congrès de l'UICN a réuni des personnalités de renommée internationale pour délibérer sur ce sujet, notamment le Premier ministre des Tuvalu, le Secrétaire exécutif de la CCNUCC et l'Ambassadeur français de l'Environnement, représentant la Présidence de la COP21. À Hawaï, des parcours à thèmes passionnants, focalisés sur le changement climatique et les solutions fondées sur la nature, ont apporté la preuve de l'ampleur de l'expertise et de l'énergie qui peuvent encore être mobilisés.

L'année dernière, de nombreux exemples sont venus nous rappeler le besoin de renforcer l'action pour combattre le changement climatique et ses impacts. En amont de la COP22, l'Organisation météorologique mondiale a annoncé que 2016 serait probablement l'année la plus chaude jamais enregistrée, dépassant en cela 2015, autre année record. D'après l'analyse de la Banque mondiale publiée pour Marrakech, les catastrophes naturelles font basculer 26 millions de personnes dans la pauvreté chaque année. Des experts en sécurité nationale et militaire attirent également notre attention sur les risques croissants posés par le changement climatique pour la paix et la stabilité internationales.

Un axe de travail important en 2017 sera le développement de notre portefeuille de projets du Fonds vert pour le climat, suite à notre accréditation en 2016. Cela renforcera significativement la capacité de l'UICN à soutenir les gouvernements à mettre en œuvre à grande échelle des solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique.

En 2017, nous ciblerons plus généralement nos efforts vers la consolidation, la coordination et le renforcement accru de notre travail autour du changement climatique.

Nous chercherons également à lancer une nouvelle initiative pour reconnaître et développer les bonnes pratiques relatives aux solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique d'ici à la COP23, aux côtés de nos principaux partenaires, dont la CCNUCC.

Évaluer les systèmes alimentaires

Les systèmes alimentaires sont la deuxième cause de l'extinction des espèces, et la source d'un tiers de la dégradation des sols et de plus d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre. Alors que 30% de toute la nourriture produite est perdue ou gaspillée, 800 millions de personnes dans le monde souffrent encore de sous-nutrition. Paradoxalement, environ 41 millions d'enfants de moins de cinq ans sont en surpoids ou obèses. Le futur de la durabilité sera fortement dépendant du futur des systèmes alimentaires.

En 2016, l'UICN a fait passer l'intégration de l'agriculture dans ses priorités de travail. Lors de l'Assemblée des Membres en septembre, une session stratégique a réfléchi sur le défi de conserver la nature face à une agriculture industrielle. L'UICN, en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a également organisé une série d'événements



Le Président des États-Unis Barack Obama salue le Président de l'UICN Zhang Xinsheng et la Directrice générale de l'UICN Inger Andersen, en amont du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016 à Hawaï, États-Unis.

autour des biens communs, afin de réfléchir à la façon de transformer les systèmes alimentaires. En marge de la COP sur le climat de Marrakech, l'UICN a rejoint l'initiative « 4 pour 1000 », afin de participer à la restauration du carbone du sol, accroître la productivité agricole et préserver la biodiversité des sols.

En 2017, l'UICN contribuera davantage à l'étude du changement des schémas de production alimentaire afin d'éradiquer la pauvreté tout en préservant les écosystèmes et en restant dans les limites de notre planète.

Notre stratégie agricole cherchera également à soutenir une évaluation exhaustive des systèmes alimentaires.

Comprendre et investir dans le capital naturel

Équiper l'UICN pour les débats de demain demande d'investir dans le développement des approches sur le capital naturel.

En 2016, l'UICN a encore contribué activement à l'élaboration d'orientations pour les entreprises afin qu'elles intègrent davantage la valeur de la nature dans leurs décisions, notamment dans les secteurs de l'alimentation, de la boisson et de l'habillement. Le capital naturel était également au cœur des débats lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN. Outre une résolution sur ce sujet, la Coalition pour

l'investissement privé dans la conservation a été lancée. L'objectif est de faire prendre conscience au secteur de la finance que les solutions fondées sur la nature sont une opportunité économique. Ces activités ont en commun le besoin de données sur l'état de la biodiversité et les impacts des investissements.

En 2017, l'UICN portera ses efforts sur la réorganisation, la systématisation et l'approfondissement de notre potentiel d'analyse sur un nombre limité de domaines prioritaires, dont le capital naturel. À cet égard, nous renforcerons et redéploierons nos capacités économiques.

Préparer l'UICN pour le futur

L'année 2016 s'est caractérisée par une évolution profonde du paysage de nos donateurs. D'un côté, le flux des réfugiés originaires de Syrie, d'Afghanistan et d'Irak a mis les pays donateurs actuels face à une crise immédiate morale et humanitaire impossible à ignorer. Ce flux fait suite aux 1,3 million de migrants qui avaient déjà fait une demande d'asile en 2015 en Europe. En conséquence, un réajustement budgétaire significatif, comprenant des fonds de l'Aide officielle au développement, a été mis en place pour faire face aux dépenses liées aux réfugiés et migrants entrants.

Le contexte extérieur reste précaire.

Aux États-Unis, un nouveau gouvernement, dont les nouvelles orientations politiques doivent encore être révélées, est entré en fonction. En Europe, où l'UICN génère la plupart de ses revenus, plusieurs élections importantes sont prévues et les changements politiques auront également un impact sur le milieu où nous opérons. Enfin, le Brexit change le scénario et l'UICN devra s'y ajuster.

Une feuille de route reflétant ce contexte a été rédigée avec les employés de toute l'organisation, et sera déployée à partir de 2017.

Elle servira à mettre l'UICN sur une voie encore plus pertinente et stable, alors que l'organisation fêtera ses 70 ans en 2018. À cette occasion, nous nous appuierons sur des bases très solides, et notamment un portefeuille de projets très sain et en développement.



Stephan Opitz, Directeur général pour la stratégie et l'Amérique latine, Banque allemande de développement (KfW) et la Directrice générale de l'UICN signent un Protocole de coopération, avril 2016.

Mesurer notre impact face aux Objectifs de développement durable

Alors que de plus en plus d'acteurs se pressent dans le secteur de l'environnement, l'UICN, en tant qu'organisation composée de Membres, doit être capable de démontrer l'impact de son travail et être responsable de ses résultats.

Les Objectifs de développement durable (ODD) nous offrent une belle occasion d'intégrer la gestion responsable environnementale et la durabilité dans toutes les dimensions, dans tous les secteurs et dans tous les pays.

L'UICN a saisi à bras le corps cette opportunité. Avec notre Programme 2017-2020, nous serons capables de nous mesurer face à ces Objectifs.

En 2016, le Portail de programme et projet a été lancé, permettant de mieux gérer, suivre et renseigner le portefeuille de projets et sa contribution dans l'impact de l'UICN et les ODD. Il aidera également à renforcer la cohérence du portefeuille de projets de l'UICN, pour passer de preuves anecdotiques à des histoires plus fortes, plus solides et plus convaincantes. Le moment venu, les Membres pourront choisir de mesurer le Programme de l'UICN, afin que nous puissions élever notre niveau et commencer à évaluer les impacts au sens large de l'Union.

Améliorer nos données

Nous cherchons à influencer les décideurs et les leaders politiques : grâce au pouvoir de notre message, de nos preuves et de nos données ; grâce à la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ qui étudie les menaces à la biodiversité pour évaluer le risque d'extinction des espèces, en suivant des catégories et des critères normalisés ; et enfin en maintenant, avec plusieurs Membres de l'UICN, les normes pour l'identification et la documentation des Zones clés pour la biodiversité et des aires protégées, et leurs contributions aux bases de données. Ensemble, ils surveillent dans quelle mesure les sites d'importance mondiale pour la nature sont protégés et bien gérés.

L'adoption des ODD en 2015 a créé des mesures d'incitation pour coopérer sur les données afin d'orienter le développement durable. Le premier Forum mondial sur les données des Nations Unies (Le Cap, janvier 2017), par exemple, est destiné à étudier des façons innovantes d'appliquer les données et les statistiques pour mesurer les avancées réalisées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce Forum s'est tenu dans un contexte de grandes avancées technologiques qui offrent des voies très prometteuses pour la collecte, l'organisation et le partage des données à grande échelle.

Il y a un fort potentiel d'utilisation des données de la conservation, en plus des données socio-économiques ordinairement rassemblées par la communauté des statisticiens.

En 2017, nous évaluerons la façon dont nos ensembles de données existants peuvent être actualisés, en prenant en compte les dernières normes et références pour la stabilité, l'interopérabilité et la facilité d'utilisation.

Nous étudierons également comment améliorer la facilité avec laquelle les utilisateurs – comme les bureaux nationaux des statistiques, les entreprises et les universités – peuvent accéder à ces ensembles de données et les utiliser afin de prendre de meilleures décisions pour la conservation.



Didier Leroy, Vice-président exécutif de Toyota Motor Corporation et la Directrice générale de l'UICN lors de la signature d'un partenariat de cinq ans pour un financement permettant d'élargir la portée de la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™.

Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016

1-10 septembre 2016, Hawaï'i, États-Unis

LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT DE LA CONSERVATION JAMAIS ORGANISÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le Congrès 2016 a été le plus grand Congrès de l'histoire de l'UICN, et le plus grand événement de la conservation jamais organisé aux États-Unis.

+10,000

PARTICIPANTS
ORIGINAIRES DE

176 PAYS

1380

ATELIERS ET AUTRES
SESSIONS

2400

PERSONNES FORMÉES
AU COURS DES

57

SESSIONS DU CAMPUS
DE LA CONSERVATION

+1,000

ÉTUDIANTS ET

+1,300

PARTICIPANTS DE
MOINS DE 35 ANS



M. Enele Sosene Sopa, Premier ministre des Tuvalu, Tom Friedman, The New York Times, Peter Seligmann, Président de Conservation International et Mme Meg Taylor, Secrétaire générale du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, Papouasie Nouvelle Guinée, après le Dialogue de haut niveau *Un climat qui change : Défendre les solutions fondées sur la nature*.

La planète à la croisée des chemins

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016, sous le thème La planète à la croisée des chemins, a joué un rôle significatif pour déterminer la façon dont le monde doit concrétiser les accords historiques de 2015 sur le développement durable et le changement climatique.

Le Congrès de l'UICN a rassemblé des milliers de scientifiques et universitaires de haut niveau, ainsi que des leaders et décideurs mondiaux originaires du secteur gouvernemental, de la société civile, des peuples autochtones et des entreprises. Six chefs d'État et de gouvernements, huit responsables d'organisations internationales et de conventions multilatérales et 35 ministres et responsables d'organismes gouvernementaux ont répondu présent. Ensemble, ces participants, dans toute leur diversité et avec tout leur savoir, ont dessiné les contours de l'ordre du jour mondial de l'environnement pour les années à venir.

Les Membres de l'UICN et les participants au Congrès ont abordé les questions urgentes de la conservation autour du changement climatique, du financement de la conservation, de la jeunesse, du trafic d'espèces sauvages, des océans, de l'agriculture et de la spiritualité, et ont construit des nouveaux groupes pour la conservation, entre autres sujets. Six Dialogues de haut niveau et trois discussions stratégiques ont présenté la pensée la plus avant-gardiste sur ces sujets, et des centaines d'ateliers et d'autres sessions interactives ont présenté les dernières avancées de la science, des pratiques et de l'innovation dans la conservation.

Définir l'ordre du jour mondial de la conservation

Les organisations Membres de l'UICN sont parmi les organisations gouvernementales et de la société civile ayant le plus d'influence et d'impact dans le monde, donnant aux décisions prises lors du Congrès de l'UICN une puissante autorité. Les Membres de l'UICN ont approuvé 121 motions pour orienter le travail de l'Union, et ont appelé les tierces parties à agir sur une vaste gamme de questions urgentes dans le domaine de la conservation.

Les principales décisions incluent : la création d'une nouvelle catégorie de Membres de l'UICN pour les organisations de peuples autochtones ; l'accroissement des efforts pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages ; l'amélioration de la protection pour la haute mer et les forêts primaires ; l'établissement de zones d'exclusion pour les activités industrielles au sein des aires protégées ; l'adoption d'une politique officielle de l'UICN sur les compensations relatives à la biodiversité ; et l'élaboration d'une politique de l'UICN sur la conservation de la biodiversité et la biologie synthétique.

L'Union a également approuvé le Programme 2017-2020, et a élu 30 hauts responsables de l'UICN, notamment le Président, le Trésorier, les Conseillers régionaux et les Présidents des six Commissions de l'UICN.

**« Les États-Unis sont fiers
d'accueillir le Congrès de l'UICN
pour la première fois. »**

Président des États-Unis **Barack Obama**

Les Engagements d'Hawaï'i

Les Engagements d'Hawaï'i prennent en compte les résultats des délibérations du Congrès de l'UICN et les incluent dans un ensemble d'opportunités mondiales destinées à répondre aux principaux défis de la conservation. Les Engagements soulignent l'important appauvrissement que les pressions sur la nature et notre environnement font subir aux espèces et aux écosystèmes, alors que le changement climatique pousse à un changement environnemental à un rythme bien plus rapide.

Les Engagements appellent donc à une profonde transformation de nos schémas de production et de consommation, en abordant des problèmes essentiels comme l'agriculture et les systèmes de production alimentaire, la santé des océans, le trafic d'espèces sauvages, le changement climatique et le rôle du secteur privé. Ils encouragent également la prochaine génération et les groupes spirituels et culturels à montrer la voie dans la conservation.

UN CONGRÈS REMARQUÉ

Grâce à une forte couverture médias et à la présence des réseaux sociaux, le Congrès de l'UICN a impliqué des millions de personnes dans le monde sur les défis et les solutions nécessaires pour la conservation de la nature et le développement durable.

UNE COUVERTURE MÉDIAS SANS PRÉCÉDENT PENDANT LE CONGRÈS

 **39** CONFÉRENCES
DE PRESSE

 **388** JOURNALISTES
SUR PLACE

21,000 MENTIONS DANS
LES MÉDIAS



L'UICN et le Congrès ont été mentionnés dans les médias internationaux comme The Economist, CNN International, Al Jazeera English, The New York Times, The Washington Post, BBC, Channel News Asia, El País, Le Monde, der Spiegel, ainsi que dans les principaux canaux d'informations dans le monde.

TENDANCE : #IUCNCONGRESS

Le hashtag #IUCNCongress a caracolé en tête des réseaux sociaux dans plusieurs pays.

Les réseaux sociaux de l'UICN ont potentiellement touché

75 MILLIONS
DE PERSONNES LORS
DE L'ÉVÉNEMENT

13,000
PERSONNES ONT UTILISÉS
#IUCNCONGRESS

plus de

27 000

27 000 fois pendant les 10 jours du Congrès



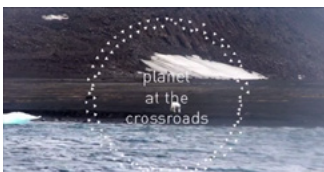
CONTENU CRÉATIF PARTENAIRE



L'UICN et la Société du National Geographic ont associé leurs efforts dans un partenariat de contenu créatif en soutien du Congrès de l'UICN. Ce partenariat a diffusé des vidéos pour présenter les défis de la conservation et attirer l'attention sur le Congrès et la présence engagée du National Geographic lors de cet événement.

6 VIDÉOS
3 MILLIONS VUES
100 000
LIKES ET PARTAGES

Sur les comptes Facebook du National Geographic et de l'UICN.



Alison Sudol, actrice, musicienne et Ambassadrice de bonne volonté de l'UICN, discute avec Jane Goodall, fondatrice, institut Jane Goodall et Marraine de la nature de l'UICN.



Le Président de l'UICN Zhang Xinsheng préside l'Assemblée des Membres.

Des processus améliorés pour concrétiser les motions

Lors du Congrès de l'UICN 2016, et pour la première fois dans l'histoire de l'UICN, les motions étaient ouvertes au débat et au vote en ligne avant le Congrès, permettant ainsi d'améliorer la transparence et la participation aux discussions. Sur les 121 motions approuvées par les Membres de l'UICN, 85 l'ont été en ligne, en amont du Congrès de l'UICN, laissant ainsi plus de temps lors de l'Assemblée des Membres pour débattre de questions plus controversées. Les Membres proposant une motion devaient également soumettre les plans et les ressources pour son exécution. Cela a stimulé la collaboration entre Membres de l'UICN et a encouragé des actions concrètes en réponse aux décisions de l'Assemblée des Membres.

« Imaginez si, dans quelques années, les personnes regardaient notre époque comme un tournant, le véritable carrefour où nous avons choisi d'aller dans la direction d'un monde meilleur. »

Sylvia Earle, Fondatrice de Mission Blue et Marraine de la nature de l'UICN



Caleen Sisk, chef spirituel et tribal de la tribu de Winnemem Wintu, en Amérique du Nord, et le chef Appolinaire Oussoulio, du Bénin, répondent aux questions des médias.

Principales annonces

Outre les résultats de l'Assemblée des Membres, les Membres de l'UICN et leurs partenaires ont fait plusieurs annonces et ont pris plusieurs engagements importants lors du Congrès :

- Le Mexique a annoncé son intention de faire de toutes ses îles des aires protégées d'ici à 2020.
- L'État d'Hawaï'i a annoncé plusieurs engagements pour protéger ses océans et bassins versants et se développer plus durablement.
- Des membres du secteur financier, universitaire et de la conservation internationale ont lancé la Coalition pour l'investissement privé dans la conservation, afin d'apporter les projets de conservation sur le marché.
- La Coalition sur le capital naturel a lancé le Protocole sur le capital naturel ainsi que des Guides sectoriels, un cadre pour mesurer et valoriser les impacts des entreprises et leur dépendance vis-à-vis de la nature.
- Onze organisations leader de la conservation dans le monde ont annoncé un nouveau partenariat ambitieux avec plus de 15 millions US\$ d'engagements pour identifier, cartographier, surveiller et conserver les Zones clés pour la biodiversité.
- Plus de 100 partenaires se sont réunis pour lancer la campagne #NatureForAll, qui vise à inciter une nouvelle génération de penseurs et d'activistes à se connecter à la nature.
- La National Geographic Society offrira 10 millions US\$ pour la conservation dans le delta d'Okavango.
- Deux nouveaux engagements dans le Défi de Bonn ont rapproché la communauté mondiale de son objectif : la restauration de 150 millions d'hectares de terres forestières dégradées d'ici à 2020.
- Le Défi d'Honolulu sur les espèces exotiques envahissantes a été lancé, afin de lutter contre les invasions biologiques et protéger la biodiversité et le bien-être humain de leurs impacts.

Plus de résultats du Congrès de l'UICN : www.iucnworldconservationcongress.org/fr

MON CONGRÈS VERT

L'UICN a suivi des objectifs ambitieux pour faire du Congrès un événement aussi durable que possible. Outre l'atténuation des émissions de carbone liées au Congrès de l'UICN par le Projet du Parc national Cordillera Azul au Pérou, l'UICN a éliminé les plastiques à usage unique de tout l'événement, et a remplacé les documents imprimés par des documents numériques, disponibles grâce à l'application mobile du Congrès. Ces efforts en durabilité, parmi d'autres, ont permis au Congrès de gagner la certification ISO 20121 pour la gestion durable des événements, de réduire significativement l'empreinte sociale et environnementale, et ont constitué un modèle pour les futurs événements qui seront organisés à Hawaï'i et ailleurs.



100%

DES ÉMISSIONS DE CARBONE SUR PLACE ATTÉNUÉES



100%

DES ÉMISSIONS DE CARBONE ÉMISES PAR LES VOYAGES PAYÉS PAR L'UICN ATTÉNUÉES



62%

DE LA NOURRITURE PRODUITE LOCALEMENT



18 HOTELS

HÔTELS ONT PARTICIPÉ AU PROGRAMME CONGRÈS VERT



50%



DES DÉCHETS RECYCLÉS OU COMPOSTÉS

100%



DES CARTONS DES PAVILLONS RECYCLÉS, RÉUTILISÉS OU COMPOSÉS

Programme de l'UICN 2017–2020

Face aux forces de transformation énormes comme la disparition actuelle des espèces et la dégradation des écosystèmes, le changement climatique et les dramatiques inégalités socioéconomiques dans le monde, certains choix politiques, économiques, culturels et technologiques, crédibles et accessibles, peuvent favoriser le bien-être général de façon à soutenir et même accroître les biens naturels de notre planète.

Pour renseigner ces choix, l'UICN harmonise tous ses efforts en faveur de la conservation dans le monde dans son Programme 2017-2020. Trois grandes lignes de travail sous-tendent ce Programme : valoriser et conserver la nature, promouvoir et encourager une gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles, et mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour relever les défis de notre société, comme le changement climatique, la sécurité alimentaire et les défis du développement.

Une nature en bonne santé nous offre des bénéfices innombrables, essentiels à notre survie et à notre bien-être – notamment la nourriture, l'eau, les remèdes médicaux et la protection contre les catastrophes. La conservation de la nature est donc essentielle pour atteindre les Objectifs de développement durable.

Le Programme de l'UICN 2017-2020 exploite les forces, le savoir et la portée de l'UICN, et tire profit de sa structure constituante – un Secrétariat, six Commissions et plus de 1300 Membres, répartis entre États et ONG – pour réaliser les Objectifs de développement durable ainsi que le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et ses 20 Objectifs d'Aichi.

Valoriser et conserver la nature

Réaliser ce domaine de Programme avant 2020 apporterait une contribution réellement importante à la réalisation de l'ODD 14 (Vie aquatique), de l'ODD 15 (Vie terrestre), du But B (Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable) et du But C (Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique) des Objectifs d'Aichi.

Ce domaine de Programme vise à :

- Accroître la couverture en aires protégées dans les sites importants pour la biodiversité marine ;
- Accroître la couverture des aires protégées dans les sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce ;
- Accroître la valeur de l'Indice de la Liste rouge de l'UICN, qui mesure les tendances dans le risque d'extinction global des espèces ;
- Accroître la valeur de l'Indice de la Liste rouge de l'UICN pour les espèces faisant l'objet de commerce, et accroître le nombre de pays ayant élaboré, mis en œuvre et appliqué des politiques et lois nationales sur le commerce illégal d'espèces sauvages ;
- Accroître le nombre de pays ayant adopté une législation nationale relative à la prévention ou au contrôle des espèces exotiques envahissantes ;
- Accroître le nombre d'espèces exotiques envahissantes et de voies d'introduction identifiées, ainsi que le nombre d'éradications effectives d'espèces envahissantes.

UNE NATURE EN BONNE SANTÉ NOUS OFFRE DES BÉNÉFICES INNOMBRABLES POUR NOTRE SURVIE ET NOTRE BIEN-ÊTRE. SA CONSERVATION EST ESSENTIELLE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Promouvoir et soutenir une gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles

Réaliser ce domaine de Programme avant 2020 apporterait une contribution importante à la réalisation de l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des Objectifs).

Ce domaine de Programme vise à :

- Accroître le nombre de bénéficiaires de droits procéduraux améliorés (participation) et de droits fondamentaux (régime foncier, droit d'accès), imputable à l'évaluation des systèmes de gouvernance des ressources naturelles, l'accent portant tout particulièrement sur les femmes, les peuples autochtones et les populations pauvres ;
- Réduire le nombre d'activités illégales ou préjudiciables à l'environnement connues, à tous les niveaux, y compris dans les domaines situés au-delà de la juridiction nationale, l'Antarctique et l'Arctique ;
- Accroître le nombre de pays ayant inscrit les valeurs de la biodiversité et les services écosystémiques dans leurs plans nationaux et locaux, leurs processus de développement, leurs stratégies de réduction de la pauvreté et leur comptabilité aux contributions prévues déterminées au niveau national ;
- Accroître le nombre de pays respectant les obligations internationales, en particulier les Objectifs de développement durable, la Convention sur la diversité biologique et autres accords environnementaux multilatéraux.

Déployer des solutions fondées sur la nature pour relever les enjeux de société que sont le changement climatique, la sécurité alimentaire et le développement économique et social

Réaliser ce domaine de Programme avant 2020 serait une contribution importante à la réalisation de l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 2 (Faim zéro), l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'ODD 11 (Villes et communautés durables) et l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique).

Ce domaine de Programme vise à :

- Accroître la production alimentaire durable, imputable aux programmes et politiques relatifs aux solutions fondées sur la nature, l'accent étant tout particulièrement mis sur les petits producteurs, les femmes, les familles agricoles et les peuples autochtones ;
- Accroître le nombre de bénéficiaires ayant accès à des sources d'eau durable (quantité et qualité), soutenues par les solutions fondées sur la nature ;
- Augmenter le piégeage des émissions mondiales de dioxyde de carbone imputable aux solutions fondées sur la nature ;
- Renseigner la réduction du nombre de pertes humaines et économiques dues aux catastrophes naturelles, imputables aux programmes et politiques d'adaptation au climat soutenus par les solutions fondées sur la nature ;
- Réduire les zones soumises à la désertification et à d'autres types de dégradation des terres et des sols ;
- S'impliquer avec les secteurs comme la santé et le développement urbain, pour promouvoir le rôle que peuvent jouer les solutions fondées sur la nature pour soutenir des sociétés en bonne santé.



Engagements dans la politique mondiale

L'UICN a activement contribué à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Accord de Paris sur le climat. Elle a continué à défendre l'efficacité de la conservation de la biodiversité pour renforcer la sécurité hydrique et alimentaire, la réduction des risques de catastrophes et la lutte contre le changement climatique.

L'UICN a également insisté sur l'importance d'intégrer la conservation de la nature dans les stratégies mondiales et nationales, et a appelé à des actions concrètes pour atteindre les objectifs acceptés par les gouvernements dans divers cadres politiques mondiaux.

L'Assemblée générale des Nations Unies

Pendant toute l'année 2016, la Mission d'observation permanente de l'UICN aux Nations Unies, en partenariat avec la Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS), a organisé plusieurs dialogues sciences-politique au siège des Nations Unies. L'objectif était d'accroître l'intérêt envers le Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016, et de présenter ses résultats et sa contribution dans la réalisation des Objectifs de développement durable.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

À la 22^e session de la Conférence des Parties (COP22) à la CCNUCC, organisée à Marrakech, Maroc, l'UICN a mis l'accent sur les solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique, et a insisté sur l'importance d'améliorer les synergies entre les accords internationaux existants.

Lors de l'événement de haut-niveau sur l'action climatique mondiale de la COP22 sur les solutions fondées sur la nature, la Directrice générale de l'UICN a souligné l'importance des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

L'UICN a également présenté son travail sur la restauration des paysages forestiers, l'adaptation basée sur les écosystèmes, l'égalité hommes-femmes, les océans et les peuples autochtones.

Convention sur la diversité biologique (CDB)

Les connaissances de l'UICN contribuent à la mise en œuvre de la CDB, en orientant plusieurs programmes thématiques de travail dans la Convention.

Lors de la 13^e réunion de la Conférence des Parties (COP13) organisée à Cancun, Mexique, les positions et interventions de l'UICN ont directement influencé les décisions sur : les aires protégées, les espèces exotiques envahissantes, la prise en compte systématique des questions de genre, les synergies entre les conventions liées ou non à la biodiversité, et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le partage des avantages, entre autres. À la suite de quoi, l'UICN a été mandatée pour continuer son travail sur des questions comme : les autres mesures de conservation efficaces basées sur la zone, la Liste verte, les Zones clés pour la biodiversité, la Base de données mondiale sur les aires protégées, les zones et territoires conservés par les peuples autochtones et les communautés, et le Défi d'Honolulu. Suite aux orientations de l'UICN, les Parties à la CDB ont également adopté une décision sur la biodiversité et le changement climatique qui souligne le rôle des écosystèmes non-forestiers dans le changement climatique, et réaffirme le lien entre adaptation basée sur les écosystèmes et réduction des risques de catastrophes.

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

L'UICN et TRAFFIC – le réseau de suivi du commerce d'espèces sauvages et programme conjoint de l'UICN et du WWF – a fourni des conseils scientifiques lors de la 17^e réunion de la Conférence des Parties à la CITES, organisée en



La Directrice générale de l'UICN intervient lors de la 13^e réunion de la Conférence des Parties (COP13) à la Convention sur la diversité biologique (CDB).

octobre 2016 à Johannesburg, Afrique du Sud. De nouveaux rapports de l'UICN ont renseigné les décisions liées à la régulation du commerce durable et légal des espèces menacées, offrant ainsi une expertise sur des espèces comme le rhinocéros africain, l'éléphant d'Asie et d'Afrique, les amphibiens, les boas et les pythons, les pangolins, les requins et les hippocampes, ainsi que sur les moyens d'existence et l'utilisation durable des espèces sauvages. Une évaluation UICN/TRAFFIC a orienté les décisions sur l'ajout ou la suppression d'espèces de l'Annexe I ou de l'Annexe II de la CITES, pour réduire le commerce de certaines espèces ou en renforcer le contrôle.

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

L'UICN – qui est un Observateur du processus IPBES – est devenue partenaire officiel de l'IPBES en 2016, avec la signature d'un Protocole d'entente. L'objectif est de garantir la synergie entre les activités des deux institutions, en insistant notamment sur l'engagement des parties prenantes, le savoir et les données, et le renforcement des capacités.

Comité du Patrimoine mondial

En tant qu'organe consultatif sur la nature, l'UICN émet des recommandations au Comité du patrimoine mondial. Celles-ci ont inclus 61 rapports relatifs à l'état de la conservation des sites du Patrimoine mondial menacés, et 17 évaluations de propositions d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial ou de propositions de modification des frontières des sites. Le Comité du Patrimoine mondial a suivi les conseils de l'UICN, et a inscrit quatre nouveaux sites sur la Liste du Patrimoine mondial (en Inde, en Chine, au Mexique et au Canada).

Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (HABITAT III)

L'UICN a fourni une aide technique et des orientations politiques à HABITAT III. L'UICN a souligné l'importance de l'intégration des écosystèmes et de leurs services associés dans la planification urbaine, et a mis en avant des stratégies à prendre en compte pour un programme de développement urbain durable.

La Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR)

Lors de la 35^e réunion de la CCAMLR, l'UICN a participé significativement aux négociations ayant abouti à la création de l'aire protégée de la mer de Ross – la plus grande réserve marine du monde et l'écosystème marin le plus pur sur Terre. La Commission s'est pour cela basée sur le travail complet de l'UICN sur le rôle essentiel joué par l'océan austral dans la préservation de la biodiversité fragile de l'Antarctique. Cette déclaration permettra d'adopter par la suite de nouvelles mesures de protection marine, et d'étendre les systèmes d'aires protégées dans les zones au-delà des juridictions nationales.

Commission baleinière internationale

Le travail de l'UICN sur la conservation des cétacés – et notamment l'hébergement du Groupe consultatif sur la baleine grise occidentale – a été bien reçu lors de la 66^e réunion de la Commission baleinière internationale.

L'UICN a présenté trois résolutions liées aux cétacés lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN, et a attiré l'attention sur l'urgence de la conservation du marsouin du golfe de Californie, En danger critique. Il sera peut-être trop tard pour sauver cette espèce lors de la prochaine réunion de la Commission en 2018, si l'interdiction actuelle de pêche au filet maillant dans son habitat n'est pas maintenue et appliquée sérieusement. Le Congrès de l'UICN a également exprimé son soutien envers la proposition de création d'un Sanctuaire pour baleines dans l'Atlantique sud, et ses préoccupations sur la pêche à la baleine dans le cadre de permis scientifiques nationaux.

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)

L'UICN, en tant qu'Observateur institutionnel de l'Interface science-politique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a joué un rôle essentiel dans l'adoption de l'objectif sur la neutralité en matière de dégradation des terres, et dans l'élaboration du Cadre conceptuel sur la neutralité en matière de dégradation des terres, lors de la 12^e Conférence des Parties à la CNULCD, organisée à Ankara, Turquie, en octobre 2016. La neutralité en matière de dégradation des terres est l'Objectif 15.3 des Objectifs de développement durable. Elle vise à garantir que la dégradation des terres est contrebalancée par la restauration des terres. Un des principes de la neutralité en matière de dégradation des terres est de gérer durablement autant de terres que possible pour minimiser la dégradation et soutenir les services écosystémiques.

L'UICN a également lancé le projet du Fonds pour l'environnement mondial : Initiative pour l'établissement d'objectifs dans la neutralité en matière de dégradation des terres, mis en œuvre par la CNULCD pour aider 100 pays à définir leurs Objectifs volontaires nationaux à ce sujet. Fin 2016, 13 pays avaient terminé leurs processus originels nationaux pour lancer les consultations sur l'établissement des objectifs.

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

L'UICN a fourni des conseils techniques et des documents d'orientation à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et a présenté des suggestions pour structurer un nouvel instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones au-delà des juridictions nationales.

Une Union fondée sur les partenariats

Les partenariats constituent l'essence même de l'UICN et sont une pierre angulaire de son travail.

Les contributions généreuses des Partenaires-cadres de l'UICN – le Danemark, les Émirats arabes unis, les États-Unis, la France, la Finlande, la République de Corée, la Norvège, la Suède, la Suisse, et la Fondation MAVA – ainsi que celles des partenaires du Programme et des projets de l'UICN sont des investissements cruciaux dans la conservation de la nature, la gouvernance et les solutions fondées sur la nature pour répondre aux grands défis de l'humanité.

« La Suède accorde une valeur très importante à son engagement sur le long terme avec l'UICN. L'UICN joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de solutions pour répondre aux défis de l'environnement et du développement durable au niveau national, régional et international. Au cours des années à venir, l'UICN continuera à jouer un rôle important à l'échelle mondiale dans la réalisation des Objectifs de développement durable. » – Isabella Lövin, ministre de Suède du Climat et de la Coopération au développement international.

En 2016, l'UICN a créé puis mis en place plusieurs partenariats qui ont permis de développer l'engagement stratégique de l'UICN dans le monde.

Nouveau Partenariat avec Toyota Motor Corporation

Annoncé en mai 2016, le partenariat de cinq ans entre Toyota et l'UICN accroît significativement le travail de la Liste rouge de l'UICN des espèces menacéesTM et ses efforts pour doubler le nombre d'espèces évaluées dans le monde, afin d'atteindre 160 000 en 2020. Ce partenariat finance l'évaluation de plus de 28 000 espèces de céréales sauvages, plantes fruitières et autres espèces de plantes sauvages apparentées aux plantes cultivées, dont un grand nombre sont de plus en plus essentielles pour la sécurité alimentaire.

Réalisation du portefeuille de projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

En 2016, l'UICN a commencé à réaliser le portefeuille du FEM, avec l'approbation de 6,6 millions US\$ pour deux projets mondiaux (Préserver les biens communs, et Neutralité de la dégradation des terres), et un projet national au Népal (Accès et partage des avantages des ressources naturelles).

« Nos biens communs sont sous pression du fait du changement climatique, de la destruction des habitats et d'autres menaces. Notre partenariat avec l'UICN implique des parties prenantes du monde entier, qu'il s'agisse de ministères ou de communautés locales, afin de préserver la diversité et les ressources de notre planète. » – Naoko Ishii, PDG et Présidente, Fonds pour l'environnement mondial.

Accréditation auprès du Fonds vert pour le climat

L'UICN est devenue un organisme accrédité auprès du Fonds vert pour le climat en mars 2016. Le programme se focalise sur les projets portant sur l'utilisation des forêts et des terres en Afrique, la restauration des terres arides en Mésopotamie, et la gestion des mangroves et la protection des zones côtières en Asie.

Collaboration avec la Banque allemande de développement (KfW)

S'appuyant sur la collaboration réussie autour du Programme de conservation intégrée des habitats du tigre, l'UICN et la KfW ont signé un Protocole de coopération en 2016, afin de développer leur travail commun sur la restauration des paysages forestiers, les aires marines protégées, et les approches innovantes de financement qui encouragent l'investissement dans le capital naturel.

Soutien supplémentaire de la Fondation Arcus

La Fondation Arcus a étendu son soutien au Groupe de spécialistes des primates de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN, renforçant ainsi le réseau mondial d'experts œuvrant à la survie à long terme des singes.

Les Parrains de la nature de l'UICN sont désormais 14 en 2016. Ce groupe spécial de leaders de la conservation offre un soutien financier et stratégique à l'Union.

« C'est un plaisir et un privilège de faire partie de la famille de l'UICN depuis bientôt sept ans. En tant que Parrain de la nature, je fais partie d'un groupe réellement spécial de leaders de la conservation, dont l'énergie et le dévouement sans faille sont un modèle pour inspirer le changement urgent dont nous avons besoin. » – S.A.S Prince Albert II, Prince régnant de Monaco.

Résultats de l'UICN 2016

Entreprises 20



Changement climatique 22



Réduction des risques de catastrophes 24



Économie 26



Droit de l'environnement 28



Forêts 30



Genre 32



Milieux marin et polaire 34



Aires protégées 36



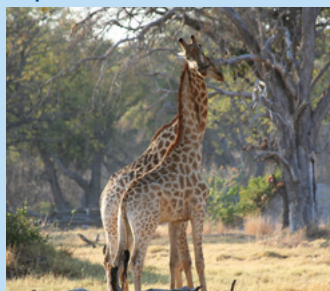
Science et connaissances 38



Politique sociale 40



Espèces 42



Eau 44



Patrimoine mondial 46



parlementaires et des étudiants, sur les impacts potentiels de l'exploitation minière.

Au Nigéria, le Groupe sur le delta du Niger de l'UICN a terminé son travail avec Shell Petroleum Development Company de Nigeria Ltd (SPDC), en tant qu'acteur de l'entreprise mixte SPDC. L'objectif du Groupe était d'améliorer les normes et de rédiger des guides de bonnes pratiques sur l'assainissement et la remise en état des sites touchés par des déversements d'hydrocarbures, et sur la conservation de la biodiversité dans le delta du Niger. Le Groupe a également rédigé une stratégie sur la biodiversité pour la région, que l'UICN publiera en 2017.

En Russie, l'entreprise Sakhalin Energy, suite aux recommandations du Groupe consultatif sur la baleine grise occidentale de l'UICN, a adopté de nouvelles mesures pour réduire ses impacts sur les baleines En danger critique. Ce Groupe consultatif a confirmé l'augmentation de la population de ces baleines : leur nombre est passé de 115 en 2004 à 174 en 2015. En outre, l'UICN a publié de nouvelles lignes directrices environnementales sur les études sismiques et autres formes de cartographie sous-marine.

Au Vietnam, l'Alliance Ha Long-Cat Ba, soutenue par l'UICN et composée entre autres de Coca-Cola, Grant Thornton, et Bhaya Cruise, a soutenu les recherches qui ont mené à l'interdiction par le gouvernement du polystyrène – une substance toxique pour les petits poissons de la baie d'Ha Long, classé site du Patrimoine mondial. Dans le cadre de l'initiative Mangroves pour le marché de l'UICN, Minh Phu – le plus grand exportateur de crevettes du Vietnam – a offert des incitations financières à plus de 1000 fermiers pour qu'ils récoltent durablement les crevettes.

Encourager les gains nets sur la biodiversité

L'UICN a publié la première politique mondiale de compensations relatives à la biodiversité, qui orientera les gouvernements et les développeurs. L'UICN a également publié deux documents avec Rio Tinto, Shell et The Nature Conservancy, qui étudient la valeur économique et pour la conservation d'une approche basée sur l'Impact positif net pour la biodiversité. En Inde, l'UICN a rédigé une politique d'entreprise sur la biodiversité pour Tata Steel, qui inclut des directives pour n'avoir aucune perte nette de la biodiversité. Au Pakistan, l'UICN a travaillé avec Engro Elengy Terminal (Pvt) Ltd pour restaurer des plantations de mangroves sur 500 hectares dans la zone du port Qasim de Karachi. Il s'agit de la compensation proposée par la Société financière internationale (IFC) pour atténuer les impacts du terminal de gaz naturel liquéfié actuellement construit par l'entreprise.

Soutenir le financement de la conservation

Un rapport du Crédit Suisse et d'autres acteurs, soutenu par l'UICN, a exposé les grandes lignes d'une voie pour créer une nouvelle classe d'actifs, qui augmenterait les investissements dans la conservation. À cette fin, la nouvelle Coalition pour l'investissement privé dans la conservation, dont les membres fondateurs sont notamment l'UICN, le Crédit Suisse, l'université de Cornell et The Nature Conservancy, a été lancée lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN.

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN prévoit de publier d'autres travaux pour orienter les entreprises engagées dans la réalisation d'un gain net de biodiversité, et un rapport sur les enseignements tirés de l'expérience de Rio Tinto sur l'Impact positif net.

L'UICN rédigera de nouvelles directives pour les entreprises agissant dans et autour des Zones clés pour la biodiversité (ZCB). Les ZCB sont des sites contribuant à la persistance mondiale de la biodiversité. Les directives viendront en complément de la norme mondiale ZCB, publiée en 2016.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Credit Suisse Group AG and McKinsey Center for Business and Environment, with the Gordon and Betty Moore Foundation and IUCN (2016). *Conservation finance from niche to mainstream: The building of an institutional asset class.*

Douglas P. Nowacek, Brandon L. Southall (2016). *Effective planning strategies for managing environmental risk associated with geophysical and other imaging surveys.* Gland, Switzerland: IUCN.

G. Martin-Mehers (2016). *Western Gray Whale Advisory Panel: Stories of Influence.* IUCN, WWF, IFAW.

DOMAINES DE TRAVAIL

VALORISER ET MESURER LE CAPITAL NATUREL
INVESTIR DANS LES PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS
ENCOURAGER LE GAIN NET DE BIODIVERSITÉ
SOUTENIR LE FINANCEMENT DE LA CONSERVATION

**EN RUSSIE, SAKHALIN
ENERGY A PRIS DES
MESURES POUR RÉDUIRE
SON IMPACT SUR LES
BALEINES EN DANGER
CRITIQUE, SUITE AUX
RECOMMANDATIONS DU
GROUPE CONSULTATIF DE
L'UICN SUR LA BALEINE
GRISE OCCIDENTALE**

Changement climatique

Le changement climatique fait partie des défis les plus pressants en matière de développement et d'environnement. Des écosystèmes en bonne santé comme les forêts, les zones arides et les océans, contribuent à l'atténuation du changement climatique en absorbant et en stockant le carbone. Ils aident également les communautés vulnérables à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique.

L'UICN propose des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets et la réduction des risques de catastrophes, en améliorant la conservation, la gestion et la restauration des écosystèmes naturels. L'UICN évalue également les impacts du changement climatique sur les espèces et les écosystèmes, et veille à ce que les politiques et les actions climatiques soient socialement inclusives et répondent aux besoins des plus vulnérables.



Stéphane Le Foll, ministre français de l'Agriculture et la Directrice générale de l'UICN signent la déclaration d'intention de l'UICN de rejoindre l'initiative « 4 pour 1000 » lors de la COP22 de la CCNUCC.

Évaluer les impacts du changement climatique

En 2016, l'UICN a publié une évaluation des causes, de l'échelle, des effets et des conséquences du réchauffement des océans, ainsi que des lignes directrices sur l'évaluation de la vulnérabilité des espèces au changement climatique. L'UICN a également élaboré un atlas en ligne, évaluant la vulnérabilité climatique des 229 sites naturels du Patrimoine mondial. Ces rapports orienteront des plans d'action, des politiques et des réglementations appropriés en faveur de la conservation.

L'UICN a participé au lancement de l'outil Coffee Cloud par Centro Clima, le premier système intégré régional d'informations climatiques pour l'Amérique centrale et la République dominicaine. Cet outil permet aux producteurs de café de prendre des décisions sur les pratiques de gestion pour leurs fermes en se basant sur les meilleures données et informations climatiques disponibles.

Faire progresser les solutions fondées sur la nature

Le nombre de promesses faites par les pays pour restaurer les paysages forestiers dans le cadre de l'initiative du Défi de Bonn a plus que doublé, passant de plus de 62 millions d'hectares en 2015 à plus de 136 millions en 2016. Cette superficie peut potentiellement stocker jusqu'à 13,96 GtCO₂, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 1,4 milliard de foyers pour un an aux États-Unis. L'objectif du Défi de Bonn est de restaurer 150 millions d'hectares de forêts d'ici à 2020 et 350 millions d'hectares d'ici à 2030. Deux nouvelles ressources – le site infoFLR.org et le Baromètre du Défi de Bonn – ont été développées pour soutenir et suivre les avancées relatives à ces objectifs.

L'UICN a lancé une nouvelle initiative, Life Blue Natura. Son objectif est de quantifier les dépôts de carbone bleu et les taux de séquestration des habitats des prairies sous-marines et des marais en Andalousie, Espagne, afin de souligner l'importance de ces écosystèmes pour l'atténuation du changement climatique. En se basant sur cette information, l'UICN étudiera le financement nécessaire pour les projets de conservation et de restauration des habitats de puits de carbone bleu dans la mer d'Alboran.

En Asie, l'UICN a analysé les coûts et les avantages de l'adaptation basée sur les écosystèmes aux Philippines. Les résultats montrent, par exemple, que les mangroves protègent les rivages pour une valeur de 206 621 US\$, et offrent de nombreux co-avantages pour les moyens d'existence et la biodiversité, comparés aux 180 046 US\$ de protection offerts par les digues. Cette analyse renseignera les décisions sur l'attribution des ressources pour les services écosystémiques et la biodiversité dans la planification de l'adaptation climatique.

11 pays participant à l'initiative Mangroves pour le futur en Asie, dirigée par l'UICN, ont adopté le Protocole d'analyse de la résilience. Ce protocole orientera la planification stratégique de la résilience et les investissements dans la région.

L'UICN a été accréditée par le Fonds vert pour le climat – un instrument opérationnel du mécanisme financier de la CCNUCC, créé pour aider les pays en développement à réduire

leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique. Cela permettra à l'UICN de mieux aider les gouvernements et les communautés du monde en développement, notamment les Membres de l'UICN, à mettre en œuvre les solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique.

Le Congrès de l'UICN organisé à Hawai'i a adopté, pour la première fois, une définition claire et acceptée par tous des solutions fondées sur la nature.

Encourager des politiques et des actions climatiques plus réactives et inclusives socialement

Lors de la 22^e session de la Conférence des Parties (COP 22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de Marrakech, l'UICN a souligné l'importance d'investir dans les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, lors de l'événement de haut-niveau réuni sous l'égide du processus Action globale pour le climat. L'UICN a également présenté son travail dans la restauration et le carbone bleu, avec les pistes d'action spécifiques sur les forêts et les océans du processus Action globale pour le climat, et dans l'adaptation basée sur les écosystèmes, avec l'organisation d'une réunion des Amis de l'adaptation basée sur les écosystèmes.

L'UICN a signé une déclaration d'intention de joindre l'initiative « 4 pour 1000 », dirigée par la France. Cette initiative vise à accroître la quantité de carbone contenue dans les sols, pour une meilleure sécurité alimentaire et une atténuation du changement climatique.

L'UICN a contribué à l'élaboration de Plans d'action contre le changement climatique tenant compte du genre au Pérou, en Zambie et en République dominicaine, en offrant des orientations techniques, un renforcement des capacités et en organisant des ateliers. L'objectif est de veiller à ce que les femmes soient considérées comme des agents du changement dans les stratégies et plans nationaux de lutte contre le changement climatique. Au total, les Plans d'action contre le changement climatique tenant compte du genre ayant profité de la participation de l'UICN s'élèvent à 21.

L'ACCRÉDITATION DE L'UICN AUPRÈS DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT PERMETTRA À L'UNION DE MIEUX AIDER LES GOUVERNEMENTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN continuera à renforcer son engagement dans le domaine du changement climatique, et contribuera aux objectifs mondiaux acceptés dans le cadre de l'Accord de Paris. L'UICN se focalisera sur le renforcement des connaissances et des exemples probants autour des solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique, et sur le développement de nouvelles initiatives institutionnelles pour faire progresser ces solutions sur le terrain.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Cohen-Shacham, E., Walters, G., Janzen, C. and S. Maginnis (eds.) (2016). *Nature-based Solutions to address global societal challenges*. Gland, Switzerland: IUCN.

Baig, S.P., Rizvi, A., Josella, M. and R. Palanca-Tan (2016). *Cost and Benefits of Ecosystem Based Adaptation: The Case of the Philippines*. Gland, Switzerland: IUCN.

Skutsch, M. and A. Balderas Torres (2016). *Design of pro-poor REDD+ interventions and benefit distribution systems for the Yucatan Peninsula, Mexico*. Technical Series: Forest Governance and Economics, No. 7. San Jose, Costa Rica: IUCN-CIGA.

IUCN Global Gender Office. (2016, April). *Gender in Mitigation Actions*.

Laffoley, D. and J.M. Baxter (eds.) (2016). *Explaining ocean warming: Causes, scale, effects and consequences*. Full report. Gland, Switzerland: IUCN.

Simard, F., Laffoley, D. and J.M. Baxter (eds.) (2016). *Marine Protected Areas and Climate Change: Adaptation and Mitigation Synergies, Opportunities and Challenges*. Gland, Switzerland: IUCN.

Foden, W.B. and B.E. Young (eds.) (2016). *IUCN SSC Guidelines for Assessing Species' Vulnerability to Climate Change*. Version 1.0. Occasional Paper of the IUCN Species Survival Commission No. 59. Cambridge, UK and Gland, Switzerland: IUCN Species Survival Commission.

Davies, J., Barchiesi, S., Ogali, C.J., Welling, R., Dalton, J. and P. Laban (2016). *Water in drylands: Adapting to scarcity through integrated management*. Gland, Switzerland: IUCN.

DOMAINES DE TRAVAIL

ADAPTATION BASÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES
FORÊTS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
ÉGALITÉ DES SEXES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
DROIT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS ET
CHANGEMENT CLIMATIQUE
AIRES PROTÉGÉES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
POLITIQUES SOCIALES ET CHANGEMENT
CLIMATIQUE
ESPÈCES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
PATRIMOINE MONDIAL ET CHANGEMENT
CLIMATIQUE

Réduction des risques de catastrophes

Les écosystèmes comme les zones humides, les forêts et les systèmes côtiers peuvent offrir des tampons naturels financièrement intéressants pour lutter contre les catastrophes naturelles et les impacts du changement climatique. Ils augmentent également la résilience des populations vulnérables face aux catastrophes naturelles comme les sécheresses, les ouragans et les tremblements de terre.

L'UICN utilise des approches basées sur les écosystèmes pour contribuer à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation au changement climatique sur le long terme. L'UICN lutte contre le manque de renseignements et renforce les capacités sur la gestion durable et la conservation et la restauration des écosystèmes, dans l'optique d'un développement durable et résilient.

Protection des infrastructures et des communautés par les écosystèmes

En 2016, le projet de l'UICN Protection des infrastructures et des communautés par les écosystèmes (EPIC) – une initiative pour mettre en œuvre la réduction des risques de catastrophes basée sur les écosystèmes (Eco-RRC) au Burkina Faso, au Chili, en Chine, au Népal, au Sénégal et en Thaïlande – a permis la restauration de plus de 500 hectares de terres dégradées au Sénégal et au Burkina Faso. Le projet est mis en œuvre en utilisant les techniques traditionnelles de gestion des terres, et a permis d'augmenter de 40% le rendement agricole de ces pays. La restauration des pentes dégradées grâce à la bio-ingénierie au Népal – également dans le cadre du projet EPIC – a permis de réduire d'environ 95% les taux d'érosion dans le village de Tihalar.

Au Népal, l'UICN a contribué à l'intégration de la réduction des risques de catastrophes basée sur les écosystèmes (Eco-RRC) dans le nouveau Cadre national stratégique pour la conservation de la nature. En Thaïlande, l'UICN a signé un Protocole d'entente avec le département des Ressources marines et côtières pour collaborer sur l'Eco-RRC grâce à la gestion des mangroves, dans le cadre de la nouvelle Loi pour la promotion de la gestion des ressources marines et côtières. L'UICN a également mené des évaluations générales pour inclure l'Eco-RRC dans les politiques sectorielles des pays du projet EPIC.



Les mangroves agissent comme tampons naturels contre les catastrophes naturelles et les impacts du changement climatique. L'UICN cherche à conserver et à restaurer les écosystèmes de mangroves, comme celui-ci, en Thaïlande.

Évaluations de la biodiversité

L'UICN a réalisé des évaluations qui soulignent l'importance de la biodiversité dans la réduction des risques de catastrophes dans six régions : Méso-Amérique et Caraïbes, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest et centrale, Afrique orientale et australe, Asie et Océanie. Une des principales recommandations qui ressort de ces évaluations est l'importance de renforcer la collaboration inter-sectorielle dans la politique et la pratique, afin de mettre en œuvre des approches intégrées pour la réduction des risques de catastrophes, par exemple en associant des infrastructures « grises » et « vertes », et en améliorant l'utilisation des terres. Ces approches intégrées renforceront les co-avantages de la conservation et de la réduction des risques de catastrophes, et amélioreront le bien-être humain.

Rôle de la biodiversité dans la réduction des risques de catastrophes

Lors de la 13^e réunion de la Conférence des Parties (COP13) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) à Mexico, l'UICN a lancé un rapport mondial sur le rôle de la biodiversité dans la réduction des risques de catastrophes. Ce rapport fait partie de RELIEF-Kit – une initiative qui lutte contre le manque de renseignements et renforce les capacités afin de mieux conserver la biodiversité pour réduire les risques de catastrophes. Ses résultats renseigneront les politiques de réduction des risques de catastrophes au niveau national, régional et mondial, par exemple lors des conférences régionales du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR), et de la Plateforme mondiale du Cadre de Sendai.

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN organisera six formations régionales sur le rôle de la biodiversité dans la réduction des risques de catastrophes, en se basant sur les résultats d'un rapport de l'UICN lancé lors de la COP13 de la CDB.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Monty, F., Murti, R. and Furuta, N. (2016). *Helping nature help us: Transforming disaster risk reduction through ecosystem management*. Gland, Switzerland: IUCN.

DOMAINES DE TRAVAIL

PROTECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES COMMUNAUTÉS PAR LES ÉCOSYSTÈMES

RÉSILIENCE PAR L'INVESTISSEMENT DANS LES ÉCOSYSTÈMES – CONNAISSANCES, INNOVATION ET TRANSFORMATION DE LA GESTION DU RISQUE (RELIEF KIT)

**LE PROJET EPIC DE L'UICN A PERMIS
LA RESTAURATION DE PLUS DE 500
HECTARES DE TERRES DÉGRADÉES
AU SÉNÉGAL ET AU BURKINA FASO,
ET L'AUGMENTATION DE 40% DU
RENDEMENT AGRICOLE DANS CES PAYS**

Économie

Le bien-être humain et l'économie mondiale s'appuient sur des écosystèmes en bonne santé, qui offrent des biens et services comme la nourriture, l'eau, le combustible, les remèdes médicinaux et les matières brutes, pour l'alimentation et le bien-être, la production et le commerce.

L'UICN encourage les décideurs à investir dans l'environnement comme moyen de soutenir les moyens d'existence et les économies. L'UICN reconnaît que la croissance économique ne doit pas dépasser les limites de notre planète, et encourage de meilleures mesures et évaluations des impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité, afin de mieux renseigner la prise de décision économique.

Analyses économiques

En 2016, un rapport de l'UICN apportait la preuve qu'aux Philippines, les options d'adaptation basée sur les écosystèmes, comme la plantation de mangroves et leur protection, avaient une valeur présente nette plus élevée que les options construites comme les digues. Le travail de l'UICN sur l'économie de la dégradation des terres a abouti à la conclusion d'un projet de restauration du paysage de 4,5 millions US\$ avec la Jordanie, l'Égypte, et la Ligue des États Arabes, pour renforcer la restauration des prairies.

L'initiative Peuples dans la nature

L'initiative Peuples dans la nature (PiN) vise à offrir des moyens systématiques pour mesurer et renseigner la façon dont la biodiversité contribue aux moyens d'existence et au bien-être, en se focalisant sur son utilisation matérielle et ses valeurs culturelles. En 2016, l'UICN a publié des documents sur les bases conceptuelles et méthodologiques de l'initiative Peuples dans la nature (PiN). Le cadre et les outils méthodologiques élaborés en 2015-16 seront appliqués dans des tests pilotes au Honduras et au Malawi en 2017-18.



Une agricultrice du Malawi parle des avantages obtenus en faisant pousser du maïs orange, dans le cadre d'un projet lié à l'initiative Peuples dans la nature (PiN) de l'UICN.

Protocole sur le capital naturel

L'UICN a joué un rôle important dans l'élaboration du Protocole sur le capital naturel, qui aide les entreprises à mesurer leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la nature, par ex. les coûts externes liés aux impacts des activités minières sur les écosystèmes forestiers, lesquels contribuent à l'atténuation du changement climatique, à la régulation et au filtrage de l'eau, et offrent des produits forestiers non-ligneux pour les communautés locales. L'UICN a testé de façon pilote le Protocole avec Shell dans les Philippines, produisant ainsi de nouvelles informations sur les coûts de l'approvisionnement en eau dans le raffinage du pétrole, afin d'encourager des investissements dans les infrastructures moins néfastes pour l'environnement. Cette étude est utilisée pour évaluer les coûts et bénéfices de différentes options d'approvisionnement en eau, y compris le coût des impacts sur les écosystèmes associés à l'extraction de l'eau.

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN continuera à utiliser les analyses économiques pour améliorer la visibilité de la valeur économique de la biodiversité, afin de renforcer la prise de décisions dans différents secteurs.

Dans le cadre de l'initiative Peuples dans la nature (PiN), l'UICN continuera à élaborer et à appliquer des méthodes pour intégrer les données et les connaissances sur l'utilisation humaine et les valeurs de la biodiversité dans la prise de décisions, afin d'avoir une gestion des paysages terrestres et marins plus durable et équitable.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Baig, S. P., Rizvi, A., Josella, M., Palanca-Tan, R. 2016. *Coûts et avantages de l'adaptation fondée sur les écosystèmes : Le cas des Philippines*. Gland, Suisse: UICN.

Davidson-Hunt, I.J., Suich, H., Meijer, S.S. and N. Olsen (eds.) (2016). *People in Nature: Valuing the diversity of interrelationships between people and nature*. Gland, Switzerland: IUCN.

Deutsch, N., Trust, B., Davidson-Hunt, I., Idrobo, J., Ndolo, V., Smith, K. and O. Sylvester (2016). *Conservation Status of Biodiversity Important for Bribri Food and Nutritional Security: Understanding the Potential of Secondary Data for Site Level Analysis*. People in Nature Working Paper No. 3. Gland, Switzerland: IUCN and CEESP.

Deutsch, N., Boe, K., Davidson-Hunt, I.J., Idrobo, C.J., Joolia, A., Porras, N., Rodrigues, M., Smith, K., Suich, H. and O. Sylvester (2016). *The Sixaola river basin, Costa Rica / Panama: People in Nature interdisciplinary situation analysis*. People in Nature Working Paper No. 4. Gland, Switzerland: IUCN and CEESP.

DOMAINES DE TRAVAIL

ÉVALUATIONS SUR LE CAPITAL NATUREL

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES ACTIONS DE CONSERVATION ET DE LA GESTION DES TERRES

PEUPLES DANS LA NATURE (PIN), MOYENS D'EXISTENCE BASÉS SUR LA NATURE

**UN RAPPORT DE L'UICN A APPORTÉ LA
PREUVE QUE LES OPTIONS D'ADAPTATION
BASÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES, COMME LA
PLANTATION DE MANGROVES ET LEUR
PROTECTION, AVAIENT UNE VALEUR
PRÉSENTE NETTE PLUS ÉLEVÉE QUE LES
OPTIONS CONSTRUITES COMME LES DIGUES**

Droit de l'environnement

Le droit est fondamental pour une gouvernance juste et efficace des ressources naturelles, pour le bénéfice des peuples et de la nature.

L'UICN cherche à faire progresser le droit de l'environnement grâce à l'élaboration de concepts et d'instruments juridiques, en veillant à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. L'UICN encourage également l'utilisation du droit de l'environnement pour influencer, encourager et aider les sociétés à conserver l'intégrité et la diversité de la nature.



Le juge Antonio Herman Benjamin de la Cour suprême du Brésil, également Président de la Commission du droit de l'environnement de l'UICN, et le Directeur exécutif du PNUE Achim Steiner fêtent la signature de la Charte de l'Institut juridique mondial pour l'environnement, lors du premier Congrès mondial sur le droit de l'environnement de l'UICN, à Rio de Janeiro, le 29 avril 2016.

L'Institut juridique mondial pour l'environnement

L'UICN – en étroite collaboration avec de nombreux partenaires comme le PNUE et l'Organisation des États américains (OAS) – a inauguré l'Institut juridique mondial pour l'environnement lors du premier Congrès mondial de l'UICN sur le droit de l'environnement qui a eu lieu au Brésil, en avril 2016. Cet Institut soutiendra les cours de justice et les tribunaux dans l'application et l'entrée en vigueur des lois environnementales, et encouragera la règle de droit de l'environnement et la répartition juste des bénéfices et inconvénients environnementaux.

Biodiversité marine des zones au-delà des juridictions nationales

L'UICN a mis en place un outil qui spécifie les mécanismes possibles pour un accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones au-delà des juridictions nationales, dans le cadre de la Convention des NU sur le droit de la mer (UNCLOS). Cet outil se base sur la jurisprudence et les bonnes pratiques dans d'autres accords et institutions, et cherche à aider les négociateurs et autres parties impliquées dans le processus du Comité préparatoire des Nations Unies, afin de rédiger une version provisoire de l'accord. Il offre diverses options pour les principes, obligations et portée de l'accord, sur des questions comme les outils de gestion par zone, le partage des bénéfices des ressources génétiques marines, les évaluations d'impact environnemental, le renforcement des capacités et les transferts de technologie.

Lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages

L'UICN, en collaboration avec l'université de Dar es Salaam, a analysé plus de 260 affaires liées au commerce illégal d'espèces sauvages en Tanzanie, afin de renforcer le système judiciaire du pays concernant la législation relative à la vie sauvage. Cette analyse a révélé plusieurs problèmes, par exemple l'échec à mener l'enquête au-delà des contrevenants arrêtés – jusqu'à ceux qui sont en haut de la chaîne criminelle notamment. En partenariat avec la Fondation pour la vie sauvage africaine (AWF) et TRAFFIC, l'UICN a organisé deux ateliers de formation pour aborder les problèmes révélés par cette analyse. Ces ateliers – auxquels ont participé des juges, des procureurs et autres acteurs de la justice – étaient destinés à améliorer la compréhension des outils juridiques et des méthodes de poursuite disponibles pour combattre le commerce illégal d'espèces sauvages en Tanzanie.

L'hydrodiplomatie et le droit international de l'eau

L'UICN a organisé plusieurs sessions de formation de haut-niveau sur l'hydrodiplomatie et le droit international de l'eau, à destination des professionnels de ministères du Honduras, de la RDP Lao, de la Thaïlande, de l'Équateur, d'El Salvador, du Pérou, de la Tanzanie, du Cameroun et de l'Éthiopie. En effet, une meilleure compréhension des complexités des accords de gouvernance transfrontalière par les principaux décideurs en charge de la gestion de l'eau encouragerait la gouvernance coopérative de l'eau au niveau local, du bassin et régional.

Une planification intégrée pour le changement climatique et la biodiversité

Les politiques et les lois peuvent servir de moyen pour intégrer la planification dans les pratiques d'utilisation des terres, et prendre également en compte le changement climatique et les impacts sur la biodiversité. En 2016, l'UICN a réalisé dans 16 pays une évaluation mondiale sur les cadres juridiques liés à la planification intégrée de l'utilisation des terres, et a organisé des ateliers sur la planification intégrée pour le changement climatique et la biodiversité en Colombie, en Tanzanie et au Vietnam.

Informations et connaissances sur le droit de l'environnement

ECOLEX – projet conjoint de l'UICN, de la FAO et du PNUE – a lancé une interface incluant un nouvel ensemble de données sur les décisions des Conférences des Parties des principaux Accords multilatéraux environnementaux. Son objectif est d'améliorer l'accès à l'information et aux connaissances sur le droit de l'environnement. L'UICN a également élaboré des modules de renforcement des capacités sur les crimes liés à la vie sauvage, qui incluent un faux procès et des exemples de droit, de poursuites et de jugements sur la vie sauvage. Ces modules sont disponibles sur le site www.wildlex.org – une base de données sur les aspects pénaux des réponses judiciaires et statutaires face aux comportements répréhensibles qui affectent la vie sauvage.

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN continuera à offrir des conseils et une expertise juridique sur les questions liées à la gouvernance des ressources naturelles. Elle se focalisera en particulier sur le renforcement des capacités et le soutien envers la gouvernance sur le droit des eaux transfrontalières et l'hydrodiplomatie. L'UICN, en collaboration avec l'Institut des Nations Unies sur la formation et la recherche, mettra en place des formations en ligne sur la planification intégrée de l'utilisation des terres, l'adaptation au changement climatique basée sur les écosystèmes et la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, et entamera une évaluation juridique sur la conservation des mangroves. L'UICN mettra également en œuvre un projet sur la gestion efficace et le financement des aires protégées par le biais d'une approche multidisciplinaire qui prenne en compte la Liste verte de l'UICN des aires protégées et conservées, le droit, l'économie et le bien-être social.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Martin, P., Boer, B. and L. Slobodian (Eds.) (2016). *Framework for Assessing and Improving Law for Sustainability*. Gland, Switzerland: IUCN.

Slobodian, L. et al. (2016). *Wildlife Cases in Tanzanian Courts*. Bonn, Germany: IUCN.

DOMAINES DE TRAVAIL

GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE
BIODIVERSITÉ MARINE DANS LES ZONES AU-DELÀ
DES JURIDICTIONS NATIONALES
ACCÈS ET PARTAGE DES AVANTAGES
CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES
DROIT ET GOUVERNANCE DES AIRES PROTÉGÉES
ASPECTS JURIDIQUES DE L'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE
PLANIFICATION INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DES
TERRES
GESTION DE L'INFORMATION RELATIVE AU DROIT
DE L'ENVIRONNEMENT
DROIT DE L'EAU ET GOUVERNANCE

**L'UICN A INAUGURÉ L'INSTITUT JURIDIQUE
MONDIAL POUR L'ENVIRONNEMENT,
QUI ENCOURAGERA LA RÈGLE DE DROIT
ENVIRONNEMENTALE ET LA RÉPARTITION
JUSTE DES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS
ENVIRONNEMENTAUX**

Forêts

Les forêts stabilisent le climat, soutiennent la biodiversité et les communautés et fournissent des biens et services qui peuvent conduire à une croissance durable.

L'UICN cherche à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des initiatives qui protègent, stabilisent et restaurent les paysages forestiers. En partenariat avec diverses parties prenantes – gouvernements, donateurs, ONG, coopératives et communautés – l'UICN aide les pays à répondre à leurs priorités nationales, comme le développement rural et la sécurité hydrique et alimentaire, tout en contribuant à la réalisation des objectifs mondiaux liés au changement climatique, à la biodiversité et à la dégradation des terres.



Les membres d'une communauté préparent la terre dans le cadre des efforts de restauration des paysages forestiers au Rwanda. L'UICN soutient la restauration des paysages forestiers au niveau politique et du partage des connaissances.

Restaurer les paysages forestiers

Lancé par l'UICN et l'Allemagne en 2011, le Défi de Bonn est un effort mondial dont l'objectif est de restaurer 150 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2020, et 350 millions d'hectares d'ici à 2030. Les engagements pour le Défi de Bonn ont plus que doublé, passant d'un peu plus de 65 millions d'hectares en 2015 à plus de 136 millions d'hectares en 2016. Au total, fin 2016, 114 pays ont mentionné la restauration des forêts dans leurs Contributions déterminées au niveau national (dans le cadre de la CCNUCC), preuve que le travail de l'UICN pour encourager la restauration des paysages forestiers porte ses fruits.

Étendre les initiatives de restauration

L'UICN a lancé le Baromètre du Défi de Bonn grâce au financement du gouvernement allemand, pour suivre la réalisation des promesses de restauration dans six zones pilotes, et peut notamment compter sur la participation confirmée des États-Unis et de El Salvador. D'autres pays sont en cours de discussion. Les résultats du Baromètre figureront sur le nouveau site de la restauration des paysages forestiers de l'UICN, infoFLR.org.

L'UICN a également lancé un projet de 250 millions US\$: l'Initiative pour la restauration, dont l'objectif est d'aider 10 pays à définir et à atteindre leurs engagements pris dans le cadre du Défi de Bonn. Cette initiative, soutenue par le Fonds pour l'environnement mondial, sera mise en œuvre au Cameroun, en République centrafricaine, en Chine, en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau, au Kenya, au Myanmar, au Pakistan, à São Tomé-et-Principe et en Tanzanie.

Renforcer les capacités forestières régionales

En plus de l'ouverture d'un nouveau centre pour la restauration des paysages forestiers au Rwanda en avril 2016, l'UICN a participé à la création de sept centres régionaux de restauration des paysages forestiers (à Kigali, Yaoundé, Bangkok, San José, Quito, Suva et Washington D.C.), dont l'objectif est d'offrir des connaissances et un soutien technique et politique aux gouvernements et aux professionnels sur la restauration des paysages forestiers. À la suite de quoi, une table-ronde ministérielle en Afrique a abouti à la signature de la Déclaration de Kigali sur la restauration des paysages forestiers par 14 gouvernements africains, qui ont affirmé leur volonté de développer et de mettre en œuvre des activités de restauration des paysages forestiers avec le soutien de l'UICN et de ses partenaires.

Par ailleurs, un événement ministériel sur le Défi de Bonn en Amérique latine a entraîné une augmentation des promesses régionales de restauration. Enfin, le Sumatra du Sud, le Honduras, le Guatemala, Cuba et des pays d'Afrique de l'Ouest et australe se sont engagés à organiser des événements de hauts-niveau sur le Défi de Bonn en 2017 et après.

Évaluer les opportunités de restauration

L'UICN a démontré aux décideurs de 34 pays comment prioriser les zones de restauration grâce à la Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (ROAM) – un cadre élaboré par l'UICN qui aide les pays à identifier, analyser et prioriser les zones qui conviennent à la restauration des paysages forestiers. À la suite de quoi, des options de conservation et de restauration ont été identifiées pour 13,5 millions d'hectares en Amérique centrale ; le gouvernement du Malawi a invité l'UICN à évaluer les opportunités de restauration pour accroître la sécurité alimentaire ; et sept pays d'Europe de l'Est ont réalisé des études de terrain sur la restauration des paysages forestiers, ce qui est une première étape cruciale de la méthodologie ROAM.

Renseigner les politiques forestières nationales

L'UICN a veillé à ce que l'amélioration de l'égalité hommes-femmes et des moyens d'existence soit incluse dans les stratégies nationales de lutte contre le changement climatique dans sept pays – Cameroun, Ghana, Guatemala, Indonésie (Papouasie), Mexique, Pérou et Ouganda. L'UICN a soutenu l'élaboration des mécanismes de partage des avantages de la REDD+, qui ont été intégrés dans les politiques nationales de 10 pays. L'UICN a également analysé la dépendance forestière locale, ce qui a permis d'améliorer les pratiques de gouvernance des gouvernements et communautés en Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Russie et Ukraine.

TRAVAIL À VENIR

L'UICN continuera à œuvrer à la restauration des paysages forestiers avec de nouveaux donateurs, notamment la Banque mondiale qui financera une grande partie de la Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (ROAM) et des actions de restauration liées dans 35 pays. D'autres promesses sont attendues dans le cadre du Défi de Bonn, et l'UICN continuera à développer son site Internet infoFLR.org et suivra les réalisations des engagements du Défi de Bonn.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

IUCN and WRI (2016). *A guide to the Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM)* (Russian). Gland, Switzerland: IUCN.

IUCN and WRI (2016). *A guide to the Restoration Opportunities Assessment Methodology (ROAM)* (Indonesian). Gland, Switzerland: IUCN.

Moraes, M.A. (2016). *Restauração de paisagens e florestas no Brasil – Forest landscape restoration in Brazil*. Brasília, Brazil: IUCN.

IUCN (2015). *Rwanda's Green Well: Opportunities to engage private sector investors in Rwanda's forest landscape restoration*. Gland, Switzerland: IUCN.

Stefan, M. (2016). *Governance of Local Forests in ENPI East Countries and Russia*. Gland, Switzerland: IUCN.

DOMAINES DE TRAVAIL

RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS

DÉFI DE BONN

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES OPPORTUNITÉS DE RESTAURATION

FORÊTS CONTRÔLÉES LOCALEMENT

RALENTIR LE TAUX MONDIAL DE DÉFORESTATION

**LES ENGAGEMENTS POUR LE DÉFI
DE BONN ONT PLUS QUE DOUBLÉ,
PASSANT D'UN PEU PLUS DE
65 MILLIONS D'HECTARES
EN 2015 À PLUS DE 136 MILLIONS
D'HECTARES EN 2016**

Genre

Il est essentiel de reconnaître l'importance de la question du genre et du rôle des femmes en tant que décisionnaires, gestionnaires des ressources naturelles, parties prenantes, soigneuses non-officielles et détentrices de savoir, dans tous les secteurs et à tous les niveaux, pour des solutions environnementales efficaces, efficientes, équitables et durables.

L'UICN prône une approche tenant compte du genre, en offrant un renforcement des capacités et un soutien technique dans tous les secteurs. L'UICN veut lutter contre les inégalités hommes-femmes et les injustices historiques hommes-femmes, et renforce l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans les politiques et les programmes de conservation et de développement durable.



L'UICN œuvre à améliorer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, par le biais du renforcement des capacités et d'un soutien technique dans tous les secteurs.

Ancrer des accords sur le genre et le changement climatique

En 2016, l'UICN a conclu la mise en place d'un programme conjoint de huit ans dans le cadre de l'Alliance mondiale sur le genre et le changement climatique (GGCA) – une initiative cofinancée par l'UICN, le PNUD, le PNUE et l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (OFED), et soutenue par le gouvernement de Finlande – dont l'objectif est de veiller à ce que les politiques, les décisions et les initiatives dans le domaine du changement climatique tiennent compte du genre. Les résultats du Programme sont : l'élaboration par plus de 20 pays de Plans d'action de lutte contre le changement climatique tenant compte du genre ; l'intégration de considérations liées au genre dans plus de 50 décisions de la CCNUCC ; de nouvelles connaissances et de nouveaux outils de renforcement des capacités ; et la formation de négociateurs et parties prenantes sur les liens entre genre et climat.

Efforts de restauration forestière tenant compte du genre

L'UICN a fourni un renforcement des capacités et des analyses de genre des politiques institutionnelles et techniques aux parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales, afin que les projets pilotes de restauration des paysages forestiers au Brésil, au Rwanda et au Malawi tiennent compte du genre. Il a pour cela fallu autonomiser les femmes et veiller à ce que toutes les méthodologies soient équitablement inclusives pour les hommes et les femmes.

Égalité des sexes face aux opportunités liées au changement climatique (GECCO)

Dans le cadre de son initiative soutenue par l'USAID, Égalité des sexes face aux opportunités liées au changement climatique (GECCO), l'UICN a participé à l'élaboration de Plans d'action nationaux de lutte contre le changement climatique tenant compte du genre au Pérou, en Zambie, et en République dominicaine. L'UICN a fourni un renforcement des capacités et des orientations techniques, et a organisé des ateliers sur une vaste gamme de thèmes afin de veiller à ce que les femmes soient considérées comme des agents du changement. Les Plans d'action et autres efforts de l'initiative GECCO visent à tenir compte du genre dans les plans et politiques nationaux contre le changement climatique.

Intégrer les questions de genre dans les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

L'UICN, en partenariat avec la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Fonds pour la biodiversité du Japon, a aidé les gouvernements de l'Ouganda, du Mexique et du Brésil à tenir compte du genre dans leurs stratégies nationales pour la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. L'UICN a organisé des ateliers de renforcement des capacités pour des représentants gouvernementaux, des organisations de femmes et des acteurs de la société civile dans ces pays. Les Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité de l'Ouganda, du Mexique et du Brésil sont parmi les Stratégies les plus sensibles au genre présentées à la CDB.

Initiative Ressources partagées, solutions conjointes

L'UICN est le principal partenaire de renforcement des capacités sur les questions de genre pour l'initiative Ressources partagées, solutions conjointes – un programme destiné à accroître la résilience climatique et la sécurité hydrique et alimentaire. En 2016, l'UICN a soutenu des partenaires dans 16 pays pour renforcer les questions liées au genre dans leurs projets, grâce à des analyses sexo-spécifiques transsectorielles et au renforcement des capacités pour une planification, un suivi et une évaluation du travail tenant compte du genre.

Plateforme Informations sur l'environnement et le genre

Cette plateforme vise à combler le manque de renseignements sur l'inclusion des femmes, et à prendre en compte les questions de genre dans la conservation et le développement. En 2016, elle a permis d'avoir de nouvelles données et connaissances sur les aires protégées, les zones humides, la politique et la planification REDD+, les actions d'atténuation et les Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité de la CDB.

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN continuera à soutenir les gouvernements et les organisations non-gouvernementales dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes de conservation et de développement tenant compte du genre. L'Union continuera à mettre l'accent sur une adaptation au changement climatique et une atténuation de ses effets tenant compte du genre, à tous les niveaux, avec des actions allant du niveau local au niveau international. De nouveaux efforts sur la restauration des paysages forestiers et la REDD+ renforceront l'inclusion des femmes dans les politiques et les programmes pour des forêts durables. L'UICN développera de nouveaux ensembles de données pour la plateforme Informations sur l'environnement et le genre (EGI) afin de renseigner les politiques et les pratiques, en partenariat avec plusieurs organisations, dont les Conventions BRS.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Bastian, L., Gilligan, M. and B. Clabots (2016). *Gender and Protected Areas: Exploring National Reporting to the Ramsar Convention and the World Heritage Convention*. Washington, DC: IUCN.

IUCN Global Gender Office. (2016, April). *Gender in Mitigation Actions*.

DOMAINES DE TRAVAIL

PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET DE
DONNÉES SUR LES QUESTIONS DE GENRE ET
L'ENVIRONNEMENT

EXPERTISE TECHNIQUE ET RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS SUR LES QUESTIONS DE GENRE ET
L'ENVIRONNEMENT

PLANS D'ACTION D'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES ET
ÉLABORATION DE POLITIQUES TENANT COMPTE
DU GENRE

**L'UICN A AIDÉ À LA RÉDACTION DE
PLANS D'ACTION NATIONAUX DE LUTTE
CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
TENANT COMPTE DU GENRE AU PÉROU,
EN ZAMBIE, ET EN RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE, EN VEILLANT À CE QUE
LES FEMMES SOIENT CONSIDÉRÉES
COMME DES AGENTS DU CHANGEMENT**

Milieux marin et polaire

Les océans soutiennent la sécurité physique, économique et alimentaire de 60% de la population mondiale, et les régions polaires et leurs eaux avoisinantes sont essentielles pour la régulation climatique et d'autres fonctions qui soutiennent le bien-être humain. Cependant, les milieux marins et polaires sont de plus en plus menacés par la destruction des habitats, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique.

L'UICN cherche à ce que les écosystèmes marins et polaires soient restaurés et préservés, et que toute utilisation de leurs ressources soient durables et équitables. L'UICN vise également à intégrer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine et polaire dans les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.



Un requin-marteau halicorne dans l'île Cocos.
L'UICN œuvre à conserver les écosystèmes marins, de plus en plus menacés par la destruction des habitats, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique.

Rapport sur le réchauffement des océans

En 2016, l'UICN a publié un rapport sur les causes, l'ampleur, les effets et les conséquences du réchauffement des océans. Selon ce rapport, le réchauffement des océans affecte déjà directement les espèces, les écosystèmes et les bénéfices que les océans offrent aux humains, causant une réduction des stocks de poissons, une baisse des rendements agricoles, ainsi que des événements climatiques plus extrêmes et un risque accru de maladies transmises par l'eau.

Politique de carbone bleu

L'UICN, par le biais du projet Forêts bleues du PNUE/FEM, soutient l'Équateur, l'Indonésie, Madagascar, le Mozambique et les Émirats arabes unis pour la rédaction et la mise en œuvre d'une politique appropriée de carbone bleu. Pour l'instant, quatre évaluations nationales de politiques de carbone bleu ont été réalisées. Le carbone bleu est le carbone stocké dans les écosystèmes marins et côtiers, comme les marais littoraux salés, les prairies sous-marines et les forêts de mangroves. Ces écosystèmes offrent des avantages essentiels pour l'adaptation au changement climatique, notamment une protection et une sécurité alimentaire pour de nombreuses communautés côtières.

En collaboration avec ses Membres et partenaires, l'UICN a publié un document d'orientation analysant le carbone bleu dans les Contributions déterminées au niveau national des pays, afin de s'adapter au changement climatique et d'atténuer ses effets dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat.

Régions ultrapériphériques et pays et territoires d'outre-mer européens

L'UICN a publié le profil écosystémique de sept régions où 34 entités d'outre-mer européen sont situées : Amazonie, Caraïbes, océan Indien, Macaronésie, Pacifique, région polaire/sous-polaire et Atlantique Sud. Ces profils identifient plus de 400 Zones clés pour la biodiversité – des endroits qui incluent des habitats essentiels pour les espèces, et qui requièrent donc une protection accrue – et des couloirs écologiques, pour une surface totale de 8 millions km². Les écosystèmes marins constituent 80% de cette zone.

Ces profils renseigneront les stratégies régionales d'investissement pour l'outre-mer européen, et les candidatures pour les bourses de projets Biodiversité et services écosystémiques dans les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer européens (BEST) 2.0, qui soutient les projets encourageant la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des services écosystémiques dans les pays et territoires de l'outre-mer européen.

Biodiversité et services écosystémiques dans les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer européens (BEST)

Au total, 44 nouveaux projets pour une valeur de plus de 3,9 millions € ont été financés par le biais du mécanisme de financement BEST 2.0, géré par l'UICN et financé par la Commission européenne. Les projets sont situés dans cinq régions : Caraïbes, océan Indien, Pacifique, région polaire/sous-polaire et Atlantique Sud. Ils abordent des problèmes comme : la gestion du poisson-lion, la planification de l'espace marin, la création et la gestion des aires marines protégées, la restauration des récifs coralliens, les évaluations écologiques des zones pélagiques, la conservation des tortues de mer, la pêche durable, l'amélioration de la gestion de la pêche et la conservation des herbiers marins.

Groupe consultatif sur la baleine grise occidentale

En Russie, le Groupe consultatif de l'UICN sur la baleine grise occidentale a confirmé l'augmentation de la population de ces baleines En danger critique. Leur nombre est passé de 115 en 2004 à 174 en 2015. Ce Groupe, constitué de scientifiques indépendants, fournit des conseils et des recommandations scientifiques à l'entreprise pétrolière et gazière Sakhalin Energy afin de minimiser les risques pour les baleines grises occidentales et leur habitat lors de ses opérations.

UN RAPPORT DE L'UICN A RÉVÉLÉ L'AMPLEUR DU RÉCHAUFFEMENT DES OCÉANS ET SON IMPACT SUR LES ESPÈCES, LES ÉCOSYSTÈMES ET LES AVANTAGES QUE LES OCÉANS OFFRENT AUX HUMAINS

TRAVAIL À VENIR

L'UICN lancera le Cadre national d'évaluation de la politique de carbone bleu et son outil, afin d'aider les pays à identifier quelles politiques, programmes ou projets de carbone bleu sont les plus appropriés au vu de leur contexte national. Elle mènera également des recherches sur les impacts sociaux des projets de carbone bleu, et sur les opportunités mondiales de la compensation carbone pour les projets côtiers de carbone bleu.

L'UICN, en partenariat avec The Nature Conservancy, réalisera une carte mondiale ainsi qu'une analyse des opportunités potentielles de restauration des mangroves, en utilisant les meilleures données, modèles et évaluations d'experts disponibles à l'échelle mondiale. Le potentiel des mangroves dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets sera également évalué.

L'UICN continuera son travail dans l'outre-mer européen. Par le biais du mécanisme de financement BEST 2.0, 1,29 million € supplémentaire sera accordé pour des nouveaux projets sur le terrain dans 25 pays et territoires de l'outre-mer européen. Par le biais d'un nouveau projet pilote BEST, 500 000 € supplémentaires seront utilisés pour financer des projets sur le terrain dans les six régions ultrapériphériques françaises.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Laffoley, D. and J.M. Baxter (eds). 2016. *Explaining ocean warming: Causes, scale, effects and consequences*. Full report. Gland, Switzerland: IUCN.

Herr, D. and E. Landis (2016). *Coastal blue carbon ecosystems: Opportunities for Nationally Determined Contributions*. Policy Brief. Gland, Switzerland: IUCN and Washington, DC, USA: TNC.

Simard, F., Laffoley, D. and J.M. Baxter (eds). 2016. *Marine Protected Areas and Climate Change: Adaptation and Mitigation Synergies, Opportunities and Challenges*. Full report. Gland, Switzerland: IUCN.

Regional Ecosystem Profiles, BEST, Service contract 07.0307.2013/666363/SER/B2, European Commission, 2016.

DOMAINES DE TRAVAIL

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET
ATTÉNUATION DE SES EFFETS

PROGRAMME DE L'OUTRE-MER EUROPÉEN

PÊCHERIE ET AQUACULTURE

PLASTIQUES MARINS

AIRES MARINES PROTÉGÉES

CONSERVATION DES ESPÈCES MARINES

GOUVERNANCE DES OCÉANS

ACTIVITÉS POLAIRES

GARANTIE DES MOYENS D'EXISTENCE CÔTIERS

Aires protégées

Les aires protégées et conservées – parcs nationaux, zones de nature sauvage, aires conservées par les communautés et réserves de nature, entre autres – conservent la biodiversité, améliorent l'équité sociale et luttent contre le changement climatique. Elles réduisent les risques de catastrophes naturelles, améliorent la sécurité hydrique et alimentaire, favorisent la santé et le bien-être humains, et encouragent la coopération et la paix.

L'UICN œuvre à mettre en place des bonnes pratiques et des normes qui maximisent l'efficacité des aires protégées et conservées, et font progresser la justice et l'équité dans la conservation, en intégrant les peuples autochtones et les communautés locales.



Le mont Huangshan en Chine a été le premier site du Patrimoine mondial à satisfaire à la norme de la Liste verte de l'UICN des aires protégées et conservées.

Suivre la couverture des aires protégées

L'UICN, en partenariat avec le CMSC-PNUE, a lancé le rapport Planète protégée 2016. Ce rapport révèle une croissance globale de la couverture des aires protégées, notamment une augmentation de presque 300% des aires marines protégées au cours des dix dernières années. Le rapport pointe également le besoin d'améliorer l'efficacité des aires protégées pour conserver la biodiversité.

Faciliter les progrès vers la réalisation de l'Objectif d'Aichi pour la biodiversité relatif aux aires protégées

Grâce à six ateliers régionaux impliquant 124 pays, l'UICN a identifié 1400 actions prioritaires nécessaires pour atteindre l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité (conserver au moins 17% des zones terrestres et 10% des aires côtières et marines d'ici à 2020). Ces actions incluent une gestion efficace et une gouvernance équitable, une meilleure connectivité entre les aires, et l'augmentation du financement et des capacités pour les aires protégées.

Établir des normes mondiales pour les aires protégées

L'UICN a élaboré la norme mondiale pour la Liste verte de l'UICN des aires protégées et conservées, qui sert de repère international qualitatif dans la conservation des aires protégées. Elle a également rédigé de nouvelles lignes directrices pour identifier d'autres mesures de conservation efficaces basées sur la zone, que les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) pourront utiliser dans le cadre de la réalisation de l'Objectif 11 d'Aichi.

Tirer les leçons des succès sur le terrain

L'UICN, en partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), le PNUE et le GRID-Arendal, a lancé PANORAMA-Solutions pour une planète en bonne santé. PANORAMA permet aux professionnels de la conservation de mieux comprendre et de partager les succès des programmes de conservation.

Offrir des résultats sur le terrain

En Albanie, l'UICN – avec le soutien de l'Italie et de l'Union européenne – a conçu des plans de gestion pour le Parc national de Shebenik-Jabllanicë et le Paysage protégé de la rivière Buna.

Renforcer les capacités dans la gestion des aires protégées

Le Programme BIOPAMA (Biodiversité et gestion des aires protégées) – soutenu par l'Union européenne et mis en œuvre par l'UICN, la Commission européenne et l'Initiative de renforcement des capacités APA – renforce les capacités des professionnels de la gestion des aires protégées dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique. En 2016, 140 professionnels des aires protégées ont ainsi été formés sur la collecte et l'analyse des données pour la biodiversité et la gestion des aires protégées, grâce à quatre Observatoires régionaux établis dans le Pacifique, les Caraïbes, l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Afrique de l'Est et australe.

Le Portail des Caraïbes sur les aires protégées, dans le cadre du Programme BIOPAMA, se présente désormais comme un centre régional pour la recherche et l'innovation destiné à améliorer les pratiques de la conservation, pour répondre aux défis posés par le changement climatique et autres menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Cartographier le rôle des peuples autochtones dans la gestion des aires protégées

L'UICN a mis au point un nouvel outil de cartographie pour les peuples autochtones, les aires protégées et les écosystèmes naturels en Amérique centrale, lequel encourage une approche basée sur les droits qui respecte les droits fonciers des peuples autochtones dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Le Partenariat pour les aires protégées d'Asie

Le Partenariat pour les aires protégées d'Asie – une plateforme régionale créée par l'UICN avec le soutien du ministère japonais de l'Environnement, dont l'objectif est de partager les expériences et les bonnes pratiques dans la gestion des aires protégées – a adopté un Document de partenariat pour promouvoir la collaboration régionale, les bonnes pratiques et les solutions innovantes pour les aires protégées d'Asie, et a augmenté le nombre de ses Membres à 14 organisations originaires de 12 pays.

LA NORME DE LA LISTE VERTE DE L'UICN EST UN REPÈRE INTERNATIONAL DE QUALITÉ DANS LA CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN renforcera les Observatoires régionaux en Afrique, Caraïbes et Pacifique. La phase II du Programme BIOPAMA, pour une valeur totale de 43,5 millions €, dont un mécanisme de subventions à l'action de 20 millions €, a récemment été approuvée par l'Union européenne et se déroulera sur six ans à compter de début 2017.

L'UICN continuera à enrichir la Liste verte de l'UICN des aires protégées et conservées, avec le soutien du ministère allemand de l'Environnement (BMUB) et de son Initiative internationale pour le climat. La liste sera étendue afin d'inclure davantage de pays et de juridictions, dans l'objectif de classer plus de 100 sites par an.

L'UICN renforcera le partenariat PANORAMA avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), en améliorant la technologie d'apprentissage et en développant le portefeuille de solutions, géographiquement et thématiquement. L'UICN continuera à accroître le nombre de membres du Partenariat pour les aires protégées d'Asie, afin d'élargir sa collaboration régionale.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Appleton, M.R. (2016). *A Global Register of Competences for Protected Area Practitioners*. Gland, Switzerland: IUCN.

IUCN WCPA (2016). *PARKS. The International Journal of Protected Areas and Conservation, Volume 22.1*, Gland, Switzerland: IUCN.

IUCN WCPA (2016). *PARKS. The International Journal of Protected Areas and Conservation, Volume 22.2*, Gland, Switzerland: IUCN.

UNEP-WCMC and IUCN (2016). *Protected Planet Report 2016*. UNEP-WCMC and IUCN: Cambridge, UK and Gland, Switzerland. *(et mise à jour)*

UNEP-WCMC and Korea National Park Service (2016). *Protected Planet National Technical Series: Republic of Korea*. Cambridge, UK: UNEP-WCMC.

Casson, S.A., Martin, V.G., Watson, A., Stringer, A. and C.F. Kormos (eds.) (2016). *Wilderness Protected Areas: Management guidelines for IUCN Category 1b protected areas*. Gland, Switzerland: IUCN WCPA.

Paolini, C., Rakotobe, D. and D. Jomha Djossi (2016). *Coach Observatory Mission Information Toolkit (COMIT): A toolkit to support coaching missions to improve protected area management and develop the information system of the Biodiversity and Protected Areas Management (BIOPAMA) Programme*. Gland, Switzerland: IUCN.

DOMAINES DE TRAVAIL

LISTE VERTE DES AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVÉES

PANORAMA - SOLUTIONS POUR UNE PLANÈTE EN BONNE SANTÉ

PROGRAMME POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES (BIOPAMA)

Science et connaissances

La science et les connaissances sont essentiels pour étayer les meilleures approches en matière de conservation.

L'UICN fait progresser la science et les connaissances dans le domaine de la conservation : elle produit, entretient et intègre des données, et travaille en synergie avec d'autres réseaux scientifiques de la conservation.

Les produits de connaissance mobilisés en soutien des normes de l'UICN

En 2016, l'UICN a continué à entretenir ses principaux produits de connaissances en soutien des normes approuvées par l'Union.

La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ - l'approche mondiale la plus exhaustive et objective pour l'évaluation du risque d'extinction des espèces végétales, animales et fongiques.

En 2016, la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ a évalué 20 595 espèces (évaluations nouvelles ou actualisées), dont 1510 espèces de plantes, 1226 espèces d'invertébrés, 1021 espèces de poissons marins, 677 espèces de poissons d'eau douce, 663 espèces de reptiles, et plus de 700 nouvelles espèces d'oiseaux. Ces évaluations ont également documenté le déclin continu de deux espèces charismatiques – le gorille oriental et la girafe – ainsi qu'une augmentation de la population de pandas géants. La Liste rouge de l'UICN inclut dorénavant 85 604 espèces évaluées.

La Liste rouge de l'UICN des écosystèmes - la norme mondiale pour l'évaluation des risques des écosystèmes, identifie les écosystèmes les plus menacés et fournit des informations sur les principaux moteurs du changement

L'UICN a réalisé des évaluations de risques des écosystèmes pour les zones terrestres d'Amérique et des Caraïbes, et a étudié près de 2000 écosystèmes au niveau continental. Trois évaluations nationales des risques des écosystèmes ont également été terminées dans ce cadre au Costa Rica, au Chili et en Colombie. Il en ressort que plus de 50% des forêts d'Amérique sont menacées. La Liste rouge européenne des habitats – également terminée en 2016 – est un nouvel outil pour évaluer les engagements en matière de protection et de restauration environnementale dans le cadre de la Stratégie pour la biodiversité UE2020.

Zones clés pour la biodiversité - la norme pour évaluer les sites qui contribuent significativement à la persistance mondiale de la biodiversité

La Norme mondiale pour l'identification des Zones clés pour la biodiversité a été publiée. Elle permet aux pays d'identifier les sites qui sont importants pour leur biodiversité grâce à un ensemble de critères scientifiques. 11 organisations internationales de la conservation, y compris l'UICN, ont créé le Partenariat ZCB afin de soutenir la mise en œuvre de cette norme.

Planète protégée - le rapport de référence sur les zones terrestres et aquatiques dédiées aux utilisations de la conservation, qui englobe plus de 200 000 sites

L'UICN, en partenariat avec le CMSC-PNUE, a lancé le rapport Planète protégée 2016. Selon ce rapport, 14,8% des écosystèmes terrestres, 12,7% des écosystèmes côtiers et marins au sein des juridictions nationales et 5,1% des océans mondiaux sont actuellement inclus dans des parcs nationaux et autres aires protégées. Le rapport note néanmoins le besoin d'améliorer la couverture et la qualité des aires protégées.



Naoko Ishii, PDG et Présidente du Fonds pour l'environnement mondial et la Directrice générale de l'UICN, lors du Dialogue international sur nos biens communs, Washington D.C., États-Unis, octobre 2016.

Nos biens communs

L'UICN, en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a lancé une initiative conjointe pour encourager la conservation des biens communs – les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique qui régulent la stabilité et la résilience du système terrestre et qui sont à la base de notre économie mondiale et de notre société moderne.

Un dialogue sur nos biens communs s'est tenu à l'Académie nationale des sciences de Washington D.C., États-Unis. Des penseurs de renommée mondiale dans les domaines de l'environnement, de l'innovation et de la conception de systèmes ont passé en revue les dernières données sur l'état de nos biens communs.

Indicateurs sur les Objectifs de développement durable (ODD)

L'UICN a participé au Groupe inter-agences et d'experts des Nations Unies sur les indicateurs des ODD – l'organisme chargé d'élaborer les mesures de suivi des progrès en matière de réalisation des ODD. À la suite de quoi, des indicateurs basés sur les normes de l'UICN ont été adoptés : l'Indice Liste rouge ; la couverture en aires protégées des Zones marines, terrestres, d'eau douce et montagneuses clés pour la biodiversité ; et les réponses politiques aux espèces envahissantes.

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

L'UICN a signé un Protocole d'entente officiel avec l'IPBES, afin de garantir une synergie entre les activités des deux institutions, notamment en termes d'engagement des parties prenantes, de partage des connaissances et des données, et de renforcement des capacités. *L'Évaluation thématique sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire*, publiée par l'IPBES en 2016, s'appuie significativement sur le travail et l'expertise de l'UICN, notamment la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ et le Groupe d'étude des pesticides systémiques de la Commission de la gestion des écosystèmes et la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN.

Comité éditorial de l'UICN

Un Comité éditorial officiel de l'UICN a été créé afin de garantir pour les publications de l'UICN une révision par des pairs. Il comprend des représentants de chacune des six commissions d'experts de l'Union. Il permettra aux publications de l'UICN de maintenir un degré élevé de crédibilité et de fiabilité pour les décideurs et les professionnels.

Les publications de l'UICN

L'UICN a produit 63 nouvelles publications révisées par des pairs en 2016. Un nouveau système pour suivre les téléchargements des publications de l'UICN a été mis au point, permettant à l'Union de mieux suivre l'utilisation de ses connaissances et données scientifiques.

TRAVAIL À VENIR

Le partenariat de l'UICN avec le FEM continuera, avec des événements lors du Forum économique mondial et ailleurs. L'UICN inclura également des indicateurs basés sur les normes de l'UICN – notamment les Indicateurs des Objectifs de développement durable de l'Indice de la Liste rouge, la couverture en aires protégées des Zones clés pour la biodiversité, et les réponses politiques aux espèces envahissantes – dans les processus d'évaluation de l'IPBES, consolidant ainsi la pertinence de ces produits de connaissances.

En 2017, l'UICN publiera au moins 5000 nouvelles évaluations d'espèces dans la Liste rouge de l'UICN, notamment sur un grand nombre de reptiles, poissons et plantes.

L'UICN accroîtra le nombre et le profil des évaluations de la Liste rouge des écosystèmes dans le monde. Une base de données en ligne accessible au public sera lancée. Des tests pilote seront réalisés dans divers pays pour soutenir les décisions relatives à la gestion de l'eau et des terres. Un cadre sera réalisé, qui servira de base à l'élaboration d'une typologie mondiale des écosystèmes. Il s'agira de la création d'un système mondial de classification des écosystèmes.

L'UICN identifiera également les Zones clés pour la biodiversité (ZCB) d'eau douce dans le bassin méditerranéen, les Andes tropicales, Madagascar et le Canada. Enfin, un plan stratégique sera mis en place pour la mise en œuvre de la Norme Zones clés pour la biodiversité, comprenant notamment des orientations à destination du secteur privé.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Bland, L.M. et al. (2016). *Guidelines for the application of IUCN Red List of Ecosystems Categories and Criteria, Version 1.0*. Gland, Switzerland: IUCN.

IUCN (2016). *Standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité, Version 1.0*. Première édition. Gland, Suisse : IUCN.

IUCN (2016). *An Introduction to the IUCN Red List of Ecosystems: The Categories and Criteria for Assessing Risks to Ecosystems*. Gland, Switzerland: IUCN.

Gubbay, S. et al. (2016). *European Red List of Habitats. Part 1. Marine habitats*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Janssen, J.A.M. et al. (2016). *European Red List of Habitats. Part 2. Terrestrial and freshwater habitats*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

UNEP-WCMC and IUCN (2016). *Protected Planet Report 2016*. UNEP-WCMC and IUCN: Cambridge, UK and Gland, Switzerland. (*et mise à jour*)

20 595 ESPÈCES ONT ÉTÉ ÉVALUÉES POUR LA LISTE ROUGE DE L'UICN EN 2016

Politique sociale

De nombreuses cultures locales gèrent et conservent la nature grâce à leurs propres systèmes de valeurs et croyances.

Dans son travail, l'UICN applique une approche basée sur les droits qui respecte et soutient les droits des peuples dans les pratiques de la conservation et encourage le maintien des systèmes et caractéristiques culturels, en s'engageant avec les peuples autochtones, les communautés locales et autres parties prenantes.

Reconnaissance des organisations de peuples autochtones

Lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016, les Membres de l'UICN ont approuvé par vote la création d'une nouvelle catégorie de Membres pour les organisations de peuples autochtones, en reconnaissance du rôle que celles-ci jouent dans la conservation de la planète. Cette nouvelle catégorie permet de renforcer la présence et le rôle des organisations autochtones au sein de l'UICN. L'UICN permet également aux peuples autochtones et aux communautés locales étroitement connectées à la nature et dépendantes d'elle d'influencer l'ordre du jour mondial de la conservation. Les Membres de l'UICN ont reconnu les droits des peuples autochtones à concevoir et à représenter leurs propres formes de gestion de leurs territoires et leurs modèles d'utilisation des ressources naturelles.

Les peuples autochtones en Amérique centrale

L'UICN a cartographié les peuples autochtones, les aires protégées et les écosystèmes naturels en Amérique centrale – une région qui abrite 63 peuples autochtones différents. Cette carte apporte la preuve de la contribution essentielle des territoires des peuples autochtones dans la conservation des écosystèmes naturels, et peut servir d'argument valable pour accroître le rôle et les droits des peuples autochtones dans la conservation.

Directives pour un consentement préalable, libre et éclairé

L'UICN a rédigé des Directives pour un consentement préalable, libre et éclairé pour les consultations avec les communautés locales et les peuples autochtones pour les programmes REDD+ (Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts). Ces directives garantiront que les programmes REDD+ sont correctement conçus du point de vue culturel, qu'ils sont basés sur une participation authentique des populations, et qu'ils respectent les droits des peuples autochtones dans les activités d'atténuation du changement climatique.

Renforcement des capacités des communautés locales et autochtones en Amérique du Sud

L'UICN a renforcé les capacités des communautés locales et autochtones afin de conserver les écosystèmes montagneux des Andes de Colombie, d'Équateur et du Pérou, en particulier les hautes-terres de Paramo. Cela a été possible grâce aux échanges régionaux d'apprentissage sur des sujets comme le bio-commerce, l'agrobiodiversité et les liens avec les questions de genre, le changement climatique et la conservation. Ces échanges contribueront également à la diversification des cultures, à l'amélioration des moyens d'existence et à la réduction des inégalités hommes-femmes.



Les participants au rassemblement mondial E Alu Pū participent à une activité pour restaurer un étang à poissons hawaïen, traditionnellement construit dans les zones creuses d'un récif plat, en bâtissant un mur en pierre volcanique pour le protéger de la mer.

Sécurité foncière pour les peuples autochtones et les communautés locales

L'UICN a mis en place un nouveau cadre politique afin d'améliorer la sécurité foncière des peuples autochtones et des communautés locales dans les aires protégées, grâce à la reconnaissance officielle de leurs droits sur leurs terres et leurs ressources. L'UICN a également élaboré un nouveau cadre conceptuel et méthodologique sur la gouvernance des ressources naturelles. Son objectif est d'orienter les décideurs afin d'améliorer la qualité des décisions relatives à l'utilisation des ressources naturelles et la répartition des bénéfices de la nature, et d'accroître la contribution des écosystèmes dans l'équité et la durabilité.

Principes des droits humains dans la conservation

L'UICN et sept organisations Membres de l'UICN ont lancé l'initiative Conservation et droits humains, qui œuvre à améliorer les pratiques de la conservation en encourageant la prise en compte systématique des principes des droits humains dans les politiques et les pratiques de la conservation. L'initiative est entrée dans une nouvelle phase de travail en 2016, en collaboration avec les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies auprès du Conseil des droits humains. Son objectif est de renforcer le contenu et l'application des approches basées sur les droits, et d'améliorer la reconnaissance internationale de la valeur d'une conservation inclusive pour le développement durable, la justice et le bien-être.

TRAVAIL À VENIR

Suite aux résolutions adoptées lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016, l'UICN renforcera l'application des approches basées sur les droits dans son programme. Elle travaillera plus étroitement avec les peuples autochtones et les organisations communautaires pour résoudre les conflits sur l'utilisation des ressources naturelles qui les affectent, et améliorera ses outils destinés à la conception et à la mise en œuvre des projets. Des actions pour soutenir la sécurité foncière des communautés seront réalisées dans les terres communautaires et autochtones chevauchant les aires protégées en Afrique. L'UICN renforcera également le rôle des peuples autochtones et des communautés côtières dans la conservation marine et la gouvernance locale de certaines régions, comme l'Afrique de l'Est et l'océan Indien occidental. Pour cela, elle améliorera les cadres juridiques et politiques et renforcera les capacités et institutions locales.

L'initiative Conservation et droits humains marquera le début d'un nouveau domaine de collaboration sur la gestion basée sur les droits des territoires autochtones, en partenariat avec les organisations autochtones.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Carte des peuples autochtones, aires protégées et écosystèmes naturels en Amérique centrale

Ma. Zelma Larios (2016). *Lineamientos para la Consulta y Consentimiento Libre, Previo e Informado en el marco de las salvaguardas ambientales y sociales para proyectos REDD+: Una oportunidad para la instrumentalización de mecanismos de participación*. San José, Costa Rica: UICN.

UICN (2016). *Lineamientos para la gestión compartida de áreas protegidas: Pueblos indígenas y tribales y comunidades locales en Centroamérica*. San José, Costa Rica: UICN.

DOMAINES DE TRAVAIL

PEUPLES AUTOCHTONES ET TRADITIONNELS

APPROCHES BASÉES SUR LES DROITS

DIVERSITÉ BIO-CULTURELLE, NOTAMMENT LES VALEURS SPIRITUELLES DE LA NATURE

GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES.

LES MEMBRES DE L'UICN ONT CRÉÉ UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE MEMBRES POUR LES ORGANISATIONS DE PEUPLES AUTOCHTONES, EN RECONNAISSANCE DE LEUR RÔLE DANS LA CONSERVATION DE LA PLANÈTE

Espèces

Les espèces sont essentielles pour la survie de la planète, mais la population humaine en forte croissance leur fait subir une énorme pression. La destruction des habitats, les espèces envahissantes, la surexploitation, le commerce illégal d'espèces sauvages, la pollution et le changement climatique sont les plus importantes menaces à leur survie.

L'UICN est en première ligne du combat mondial pour sauver les espèces de l'extinction. La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ est utilisée pour renseigner la prise de décisions et les actions de conservation. L'UICN soutient également les projets de conservation sur le terrain, et offre une expertise technique sur la plupart des groupes d'espèces, sur les questions relatives à la vie sauvage comme les espèces envahissantes, sur l'utilisation et le commerce durables, ou sur l'impact du changement climatique.



Les évaluations de la Liste rouge de l'UICN 2016 apportent la preuve du déclin continu des populations de girafes, désormais classées Vulnérables.

Évaluations des espèces

En 2016, la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™ a évalué 20 595 espèces (évaluations nouvelles ou actualisées), dont 1510 espèces de plantes, 1226 espèces d'invertébrés, 1021 espèces de poissons marins, 677 espèces de poissons d'eau douce, 663 espèces de reptiles, et plus de 700 nouvelles espèces d'oiseaux. Ces évaluations apportent également la preuve du déclin continu de deux espèces charismatiques – le gorille oriental et la girafe – et de l'augmentation de la population de pandas géants. La Liste rouge de l'UICN est la source d'informations la plus complète sur le risque d'extinction des espèces végétales, animales et fongiques. À ce jour, 85 604 espèces ont été évaluées.

Zones clés pour la biodiversité (ZCB)

Après un processus de consultation mondial, l'UICN a publié une Norme mondiale pour l'identification des Zones clés pour la biodiversité. Ces Zones sont des endroits incluant des habitats essentiels pour les espèces, qui requièrent donc une protection accrue. Cette norme permet aux pays d'identifier les sites importants pour leur biodiversité en utilisant un ensemble de critères scientifiques. Elle peut être utilisée, par exemple, pour étendre leur réseau d'aires protégées.

Lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016, 11 des principales organisations mondiales de la conservation, dont l'UICN, ont annoncé un nouveau partenariat pour identifier, cartographier, surveiller et conserver les Zones clés pour la biodiversité, et se sont engagés à hauteur de plus de 15 millions US\$ pour les cinq prochaines années.

L'outil intégré d'évaluation de la biodiversité

L'outil intégré d'évaluation de la biodiversité rassemble trois ensembles mondiaux de données essentiels : La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™, la Base de données mondiale sur les aires protégées et la Base de données mondiale des Zones clés pour la biodiversité™. Il offre des outils et des rapports pour les entreprises, le secteur financier, les gouvernements et les planificateurs de la conservation. En 2016, plusieurs améliorations majeures ont été testées afin d'améliorer la prise de décisions sur les interventions près des sources d'eau douce, et d'offrir des statistiques nationales.

Le Défi d'Honolulu sur les espèces exotiques envahissantes

L'UICN, aux côtés de 32 organisations et institutions, a lancé le Défi d'Honolulu sur les espèces exotiques envahissantes. Cette initiative appelle à une action urgente pour lutter contre les invasions biologiques, afin de protéger la biodiversité et le bien-être humain de leurs impacts. Fin 2016, le Défi comptabilisait 34 supporteurs et 7 engagements, y compris de deux gouvernements nationaux : la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni.

Les actions en faveur de la conservation sur le terrain

SOS – Sauvons nOs espèces – est une initiative conjointe de l’UICN, du Fonds pour l’environnement mondial et de la Banque mondiale. Elle octroie des financements à des projets sélectionnés afin de conserver les espèces menacées et leurs habitats. Le portefeuille de projets SOS était de 109 projets en 2016, dont 11 financements accordés à des projets axés sur la protection des lémuriens à Madagascar dans le cadre de l’initiative spéciale SOS Lémuriens. Une fondation privée basée à Genève ainsi que la Commission européenne ont rejoint l’initiative à la fin de l’année, en se focalisant particulièrement sur les lémuriens de Madagascar et les grands carnivores d’Afrique. En conséquence, les activités du projet SOS augmenteront fortement dans les années à venir. Cinq petits financements pour une action rapide ont également été accordés pour lutter contre les nouvelles menaces aux espèces. Ces subventions viennent compléter la première phase de cinq ans de SOS en 2016, avec un total cumulé d’engagements de 10,2 millions US\$ et 13 millions US\$ collectés.

Le Programme de conservation intégrée des habitats du tigre, financé par l’Agence allemande de coopération internationale (GIZ), supervise actuellement 10 projets pour une valeur de 15 millions €, et se focalise sur les principaux paysages de conservation du tigre en Inde, au Népal, en Indonésie, au Myanmar et au Bhoutan. Cinq de ces projets ont commencé en 2016. Outre l’amélioration de la gestion des aires protégées grâce à de meilleures infrastructures, un équipement plus moderne, des programmes de formation et de meilleures techniques pour les patrouilles, ces projets cherchent à améliorer les moyens d’existence des populations et à préserver une coexistence pacifique entre les populations humaines et les tigres. Le Programme intégré pour la conservation de l’habitat du tigre s’inscrit dans le Programme mondial pour la restauration des populations de tigres, dont l’objectif est de doubler la population de tigres sauvages d’ici à 2022.

Partenariat avec Toyota Motor Corporation

L’UICN et Toyota Motor Corporation ont annoncé un partenariat de cinq ans pour offrir un financement permettant d’élargir la portée de la Liste rouge de l’UICN. Ce partenariat augmentera significativement les connaissances sur les risques d’extinction de plus de 28 000 espèces, notamment de nombreuses espèces qui revêtent une importance croissante en matière de sécurité alimentaire.

LE PARTENARIAT DE L’UICN AVEC TOYOTA AMÉLIORERA LES CONNAISSANCES SUR LE RISQUE D’EXTINCTION DE NOMBREUSES ESPÈCES QUI SONT DE PLUS EN PLUS ESSENTIELLES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l’UICN publiera au moins 5000 nouvelles évaluations d’espèces dans la Liste rouge de l’UICN, notamment sur un grand nombre de reptiles, poissons et plantes.

L’UICN identifiera de nouveaux sites Alliance pour une extinction zéro, pour les mammifères, les amphibiens, les caméléons, les cactus, les conifères et les cycadées, qui abritent plus de 95% des populations mondiales d’espèces menacées connues.

L’UICN identifiera les Zones clés pour la biodiversité (ZCB) d’eau douce dans le bassin méditerranéen, les Andes tropicales, Madagascar et le Canada. Un plan stratégique sera mis en place pour la mise en œuvre de la Norme ZCB, avec notamment des conseils à destination du secteur privé.

L’UICN commencera la réalisation des nouvelles initiatives SOS en Afrique et à Madagascar, et continuera ses efforts pour accroître la population de tigres.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

IUCN/TRAFFIC Analyses of Proposals to amend the CITES Appendices at CoP17

IUCN (2016). *Standard mondial pour l’identification des Zones Clés pour la Biodiversité, Version 1.0*. Première édition. Gland, Suisse : IUCN.

Thouless, C.R. et al. (2016). *African Elephant Status Report 2016: An update from the African Elephant Database*. Occasional Paper of the IUCN Species Survival Commission No. 60. Gland, Switzerland: IUCN.

Henson, D.W., Malpas, R.C. and F.A.C. D’Udine (2016). *Wildlife Law Enforcement in Sub-Saharan African Protected Areas – A Review of Best Practices*. Occasional Paper of the IUCN Species Survival Commission No. 58. Cambridge, UK and Gland, Switzerland: IUCN.

Foden, W.B. and B.E. Young (eds.) (2016). *IUCN SSC Guidelines for Assessing Species’ Vulnerability to Climate Change*. Version 1.0. Occasional Paper of the IUCN Species Survival Commission No. 59. Cambridge, UK and Gland, Switzerland: IUCN Species Survival Commission.

SOS Save Our Species: five years of conservation action. Report 2011–2016

DOMAINES DE TRAVAIL

LISTE ROUGE DE L’UICN DES ESPÈCES MENACÉES™

UTILISATION ET COMMERCE DURABLES

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

ESPÈCES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

PROJETS DE CONSERVATION : SAUVONS NOS ESPÈCES (SOS) ET PROGRAMME DE CONSERVATION INTÉGRÉE DES HABITATS DU TIGRE

EXPERTISE TECHNIQUE LORS DES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Eau

Seule 3% de l'eau de notre planète est de l'eau douce, dont les deux tiers proviennent des glaciers et de la calotte glaciaire. Selon les prévisions climatiques actuelles, la préservation des ressources en eau nécessaires pour une population mondiale qui devrait atteindre 10 milliards en 2050 est un défi de taille.

L'UICN encourage la conservation de la biodiversité d'eau douce pour garantir une eau durable, propre et économiquement accessible pour l'utilisation humaine. L'UICN mobilise ses connaissances et ses réseaux pour améliorer la gouvernance de l'eau et les investissements dans l'infrastructure hydrique naturelle, et mettre en place une gestion durable des bassins fluviaux.



Lac Moreno, San Carlos de Bariloche, Argentine. L'UICN travaille au renforcement du droit et de la gouvernance de l'eau en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Gouvernance transfrontalière des bassins fluviaux et des lacs

Par le biais de l'initiative Bâtir le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau (BRIDGE), l'UICN cherche à renforcer les institutions pour améliorer la gestion de l'eau dans 14 bassins fluviaux et lacs transfrontaliers en Amérique latine, Afrique et Asie.

Dans le bassin de la rivière Mano, en Afrique de l'Ouest, l'initiative a permis d'obtenir un accord de coopération entre la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire et la Guinée sur l'investissement pour contrôler la pollution causée par les activités minières. Les pays riverains du lac Malawi/Niassa/Nyasa (Mozambique, Malawi, et Tanzanie) ont accepté pour la première fois une coopération tripartite pour la gestion du lac et de la biodiversité d'eau douce.

Dans la Corne de l'Afrique, l'initiative BRIDGE aide les négociateurs à mettre en place un protocole sur les cours d'eau partagés, que la communauté internationale s'accorde à identifier comme un élément essentiel pour la paix et la sécurité dans la région.

Au Honduras, le Conseil du bassin du Goascorán – créé avec le soutien de BRIDGE – renforce la démocratie dans les communautés vulnérables, en rassemblant municipalités locales, entreprises et gouvernement national pour la gestion du bassin.

Dans le bassin du lac Titicaca (Pérou/Bolivie), l'UICN, Agua Sustentable et le réseau des leaders du BRIDGE ont autonomisé les femmes pour se mobiliser dans la gestion de l'écosystème du bassin.

Dans la région du Mékong, le BRIDGE a formé en droit international de l'eau les parlementaires et étudiants en diplomatie, afin de soutenir la ratification de la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau. Cette Convention cherche à mettre en place un cadre de gouvernance pour les cours d'eau transfrontaliers.

Infrastructure hydrique naturelle

L'UICN et un groupe de partenaires scientifiques du projet WISE-UP to Climate dans les bassins fluviaux de la Tana (Kenya) et de la Volta (Burkina Faso, Ghana), a rassemblé gouvernements et investisseurs pour commencer à utiliser les données sur l'hydrologie et les valeurs écosystémiques, afin de planifier des investissements dans les infrastructures naturelles comme les zones humides, les plaines d'inondation et les bassins versants. L'objectif est de générer des bénéfices qui amélioreront les moyens d'existence des populations, la conservation de la biodiversité et la sécurité hydrique.

Intégrer la conservation de la biodiversité et l'agriculture durable

Les connaissances de l'UICN sur la gestion durable des bassins ont été appliquées en Tanzanie et au Mozambique dans des entreprises mixtes entre agriculteurs locaux et commerciaux, en incluant la restauration des forêts dans la protection des bassins versants et le développement des petites entreprises. L'objectif est aussi d'améliorer la

circulation des éléphants entre les aires protégées. Cela s'inscrit dans l'initiative SUSTAIN-Africa, dans laquelle l'UICN et ses partenaires cherchent à favoriser une croissance économique inclusive et climato-résiliente dans les couloirs de croissance africains.

Gestion durable de l'eau

Des plans de sécurité hydrique dans huit municipalités de Jordanie et de Tunisie ont été élaborés à partir des connaissances générées par le Réseau de connaissances régional sur l'eau (RKNOW), mené par l'UICN et dont l'objectif est de renforcer la gestion et la gouvernance de l'eau au Liban, en Jordanie, en Palestine, au Maroc et en Égypte.

En Asie, l'UICN a renforcé la coopération sur la gestion des zones humides grâce au lancement de l'Initiative régionale Ramsar Indo-Burma (IBRRI). Cette initiative améliorera la coordination entre le Cambodge, la RDP Lao, le Myanmar, la Thaïlande et le Vietnam, pour la mise en œuvre de la Convention de Ramsar sur les zones humides grâce à, par exemple, un meilleur partage des résultats de la gestion des zones humides, des formations techniques, et un soutien aux dialogues régionaux sur les politiques relatives aux zones humides.

L'INITIATIVE BRIDGE A PERMIS D'OBTENIR UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LE SIERRA LEONE, LE LIBÉRIA, LA CÔTE D'IVOIRE ET LA GUINÉE SUR L'INVESTISSEMENT POUR CONTRÔLER LA POLLUTION CAUSÉE PAR LES ACTIVITÉS MINIÈRES

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN cherchera à identifier les canaux d'investissement du financement climatique dans les bassins versants et les écosystèmes liés à l'eau. L'UICN travaillera avec des institutions scientifiques et financières, des gouvernements et organisations de la société civile partenaires, afin d'appliquer ces outils pour l'investissement dans les infrastructures naturelles. S'appuyant sur sa vaste expertise, l'UICN défendra un mécanisme ou un engagement mondial établissant qu'un pourcentage de chaque investissement dans les infrastructures construites est investi dans la nature.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Smith, M., Cross, K., Paden, M. and P. Laban (2016). *Spring – Managing groundwater sustainably*. Gland, Switzerland: IUCN.

IUCN (2016). *A window of opportunity for the Mekong Basin: The UN Watercourses Convention as a basis for cooperation (A legal analysis of how the UN Watercourses Convention complements the Mekong Agreement)*. Gland, Switzerland: IUCN.

Smith, M. (2016). *Collaboration for Resilience: How Collaboration among Business, Government and NGOs could be the Key to Living with Turbulence and Change in the 21st Century*. Gland, Switzerland: IUCN.

RKNOW (2016). *Knowledge for SDG Action in West Asia and North Africa. R-KNOW Water Governance Best Practices within the Water, Energy, Food and Climate Change Nexus*. Gland, Switzerland and Amman, Jordan: IUCN.

Davies, J., Barchiesi, S., Ogali, C.J., Welling, R., Dalton, J. and P. Laban (2016). *Water in drylands: Adapting to scarcity through integrated management*. Gland, Switzerland: IUCN.

Porrás, N. (2016). *The Sixaola River Basin: Costa Rica and Panama*. San José, Costa Rica: IUCN.

Maier, L., Porrás, N., Córdoba, R., MacQuarrie, P. and R. Welling, R. (2016). *La Cuenca del Río Goascorán: Honduras y El Salvador*. San José, Costa Rica: IUCN.

Newborne, P. and J. Dalton (2016). *Water Management and Stewardship: Taking stock of corporate water behaviour*. Gland, Switzerland: IUCN and London, UK: ODI.

DOMAINES DE TRAVAIL

GOUVERNANCE DES BASSINS FLUVIAUX ET DES LACS TRANSFRONTALIERS

INFRASTRUCTURE HYDRIQUE NATURELLE

GESTION DURABLE DE L'EAU

Patrimoine **mondial**

Les sites naturels du Patrimoine mondial sont considérés comme les aires protégées les plus significatives à l'échelle de la planète. Pourtant, ils subissent une pression croissante liée au changement climatique, aux grands projets d'infrastructure et à d'autres menaces.

L'UICN est l'organe officiel consultatif sur la nature auprès de la Convention sur le patrimoine mondial. Elle offre ainsi des conseils techniques au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO et à des gouvernements, évalue les sites candidats à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, et surveille l'état de la conservation des sites présents sur la Liste. L'UICN cherche à promouvoir la gestion efficace des sites du Patrimoine mondial et renforce l'autorité de la Convention dans le domaine de la conservation et du développement durable.

Recommandations au Comité du patrimoine mondial

L'UICN a émis des recommandations au Comité du patrimoine mondial. Celles-ci incluent 61 rapports relatifs à l'état de la conservation des sites du Patrimoine mondial menacés, et 17 évaluations de sites candidats à l'inscription sur la Liste ou souhaitant modifier leurs frontières.

Perspectives du Patrimoine mondial de l'UICN

L'UICN a choisi comme partenaires principaux pour ses Perspectives sur le Patrimoine mondial la Fondation pour la vie sauvage africaine (AWF), la Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS) et la Société zoologique de Londres. Cherchant à passer de la parole aux actes, il s'agit du seul système à ce jour qui évalue tous les sites naturels du Patrimoine mondial. L'objectif est d'aider à lutter contre les principaux problèmes que connaissent ces sites, et à améliorer l'efficacité de leur conservation.

Le prix des Héros du patrimoine

L'UICN a mis en place le prix des Héros du patrimoine afin de récompenser les personnes exceptionnelles qui protègent les sites naturels du Patrimoine mondial, souvent au péril de leur vie. L'initiative a entraîné un engouement du public et presque 8000 personnes ont voté en ligne. Bibhuti Lahkar a ainsi remporté le prix du public Héros du patrimoine, en reconnaissance de son travail en faveur de la conservation dans le Sanctuaire de vie sauvage de Manas, en Inde. Cinq autres Héros du patrimoine ont été désignés lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016.



40^e session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.
L'UICN est l'organe consultatif officiel sur la nature auprès de la Convention sur le patrimoine mondial.

Engagements nature-culture

Les délégués du parcours Nature-Culture lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016, coordonné par l'UICN et le Conseil international sur les monuments et les sites (ICOMOS, un organe consultatif sur le Patrimoine mondial culturel), avec le soutien des Etats-Unis/ICOMOS, ont publié une déclaration d'engagement. Ce document appelle les secteurs de la conservation de la nature et de la culture à travailler à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies, de l'Accord de Paris sur le climat, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et du Nouveau programme pour les villes d'Habitat III. Il est également à la base des Engagements d'Hawai'i et continue à gagner le soutien des professionnels du monde entier.

Une autorité dans le domaine du Patrimoine mondial

L'UICN a signé un projet de six ans avec le Centre international pour l'étude de la préservation et la restauration de la propriété culturelle (ICCROM), un organe consultatif sur la culture auprès du Comité du patrimoine mondial. Financé par la Norvège, ce projet cherche à s'assurer que le Patrimoine mondial joue un rôle clé dans l'innovation et l'excellence, et fait partie intégrante de la contribution de la Convention au développement durable.

Gestion des aires multi-internationalement désignées

Suite à la requête des Membres de l'UICN, l'UICN a rédigé des orientations pour harmoniser la gestion des aires multi-internationalement désignées, notamment les sites Ramsar, les sites du Patrimoine mondial, les Réserves de biosphère et les Géoparcs mondiaux de l'UNESCO. Une résolution de l'UICN de 2016 invite les organisations Membres et les quatre organismes internationaux qui procèdent aux désignations à mettre en œuvre les recommandations de l'UICN.

Patrimoine mondial en haute mer

Dans une nouvelle étude réalisée par l'UICN et le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, cinq sites pouvant potentiellement être désignés sites du Patrimoine mondial ont été identifiés en haute mer, bien qu'ils soient situés dans des zones au-delà des juridictions nationales.

Collaboration sur la nomination de la région d'Ohrid sur la Liste du Patrimoine mondial

Parmi les actions entreprises au niveau régional, l'UICN s'est engagée dans un projet pilote pour un processus « en amont ». Ce processus implique une collaboration entre gouvernements et organes consultatifs du Patrimoine mondial, afin de préparer la nomination de nouveaux sites sur la Liste du Patrimoine mondial. En 2016, le projet s'est axé sur l'extension en Albanie du site de la région d'Ohrid, inscrit au Patrimoine mondial pour ses valeurs naturelles et culturelles (actuellement situé en ex-République yougoslave de Macédoine uniquement) ; sur l'amélioration de la gestion du site et des déchets ; et sur l'infrastructure du tourisme « vert ».

TRAVAIL À VENIR

En 2017, l'UICN actualisera ses Perspectives sur le Patrimoine mondial, afin de surveiller les progrès de la conservation du Patrimoine mondial dans la durée. Le projet Bénéfices des sites naturels du Patrimoine mondial, qui identifie et évalue les services écosystémiques et les avantages indispensables à la vie des sites naturels du Patrimoine mondial, entrera dans sa seconde phase et s'orientera désormais sur le niveau local et non plus sur le niveau mondial.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

Schaaf, T. et Clamote Rodrigues, D. (2016). *Gérer les SDIM : harmoniser la gestion des sites à désignations internationales multiples : sites Ramsar, sites du patrimoine mondial, réserves de biosphère et géoparcs mondiaux de l'UNESCO*. Gland, Suisse: UICN.

Freestone, D., Laffoley, D., Douvère, F. and Badman, T. (2016). *World Heritage in the High Seas: an idea whose time has come*. Paris, France: UNESCO.

DOMAINES DE TRAVAIL

PATRIMOINE MONDIAL NATUREL

**L'UICN, EN TANT
QU'ORGANE
CONSULTATIF OFFICIEL
SUR LA NATURE DE LA
CONVENTION SUR LE
PATRIMOINE MONDIAL,
A PUBLIÉ 61 RAPPORTS
SUR L'ÉTAT DE LA
CONSERVATION DES
SITES DU PATRIMOINE
MONDIAL MENACÉS**

**« C'EST OFFICIEL :
PLUS TARD N'EXISTE
PLUS. VOUS POUVEZ
LE SUPPRIMER DU
DICTIONNAIRE, CAR
'PLUS TARD' SERA
DÉSORMAIS 'TROP
TARD' ».**

Thomas Friedman, The New York Times
lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016

Ceci est le premier volume du Rapport annuel de l'UICN pour l'année 2016. Les états financiers, partie intégrante du présent rapport, seront publiés dans un second volume, une fois qu'ils auront été certifiés puis approuvés par le Conseil de l'UICN.

Crédits photo

pages

- Couverture intérieure : © Mont Huangshan/Chen Guoren
2 Président de l'UICN Zhang Xinsheng – © UICN/IISD-Kiara Worth et Diego Noguera
Directrice générale de l'UICN Inger Andersen - © UICN
3 © UICN/IISD-Kiara Worth
6 © UICN/Louise Imbsen
7 © Photo officielle de la Maison Blanche par Pete Souza
8 © KfW
9 © Gabee/UICN
10 © UICN/Eric McNatt
12 Alison Sudol et Jane Goodall – © UICN/Maegan Gindi
Président de l'UICN Zhang Xinsheng lors de l'Assemblée des Membres – © UICN/Eric McNatt
13 © UICN/Eric McNatt
16 © UICN/Mark Gnadt
20 © UICN/IISD-Kiara Worth et Diego Noguera
22 © Xavier Remongin/Min.Agr.Fr
24 © Tim Plowden
26 © UICN/Seline Meijer
28 © FGV Projetos
30 © UICN/C. Beatty
32 © UICN/IISD-Kiara Worth et Diego Noguera
34 © PRETOMA
36 © Mont Huangshan/Chen Guoren
38 © UICN/FEM
40 © Kai Markell, Kua'āina Ulu 'Auamo, Hawai'i
42 © Bibliothèque de photos de l'UICN/Alicia Wirz
44 © Claire Warmenbol
46 © Onur Onat (CC BY-SA 4.0)

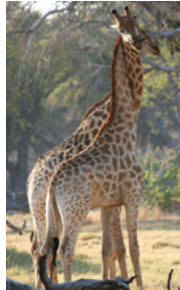
Crédits

Publié par l'UICN, Gland, Suisse

Conception et maquette par Miller Design (Bristol, Royaume-Uni)

Imprimé par Artgraphic Cavin SA (Grandson, Suisse) sur du papier certifié FSC

© 2017 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources



ŒUVRER POUR UN MONDE JUSTE QUI VALORISE ET CONSERVE LA NATURE



UNION INTERNATIONALE POUR
LA CONSERVATION DE LA NATURE

SIÈGE MONDIAL
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
mail@iucn.org
Tél +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
www.iucn.org

twitter.com/iucn
facebook.com/iucn.org